

La République

Quotidien d'information générale - Série III n° 992 Prix : 2000 Fc

Directeur de Publication : Jacques Famba

Tél. 0899311288 - 0998190510, Courriel : larepublique@nyota.net, www.nyota.net

Récépissé n°MIN/CM/LMO/053/2015

Le Groupe de réflexion sur le Congo décortique...

Révélations fracassantes sur les 100 jours

(Lire en
pages 3, 4 et 5)

Top Congo l'a annoncé



Moïse Katumbi inaugure la salle de réanimation moderne de Kashobwe

(Lire en page 12)

En visite dans les hôpitaux désignés

(Lire en
page 12)

Félix Tshisekedi remet des certificats de guérison à 16 anciens patients de COVID-19

FNSCC (Lire en
page 2)

Le Rev. Mukanya wa Banza remplace Fridolin Ambongo



La RDC encore victime de fonds voutours ou de
la boulimie financière de ses dirigeants ?

L'Etat congolais contraint de payer 619 millions USD de dommages et intérêts à DIG OIL !

(Lire en
page 7)

FNSCC

Le Rev. Mukanya wa Banza remplace Fridolin Ambongo

Dans une ordonnance présidentielle rendue publique mercredi 6 mai 2020, Félix Tshisekedi a nommé des nouveaux animateurs du fonds national de solidarité contre le coronavirus (FNSCC).

Le Révérend Dominique Mukanya wa Banza, a été nommé coordonnateur de cette structure en remplacement du Cardinal Fridolin Ambongo. Pour sa part, Jean Munongo Muteba assumera les fonctions de coordonnateur adjoint.

Dix autres personnalités sont désignées comme membres du comité de gestion du FNSCC :

Jean Jacques Muyembe

Kitenge Ngambwe
Jopol Divengi
Liliane Bakeyele
Marie Madeleine Kalala
Roger Kamba
Patrik Ngulu
Patient Bashombe
Yvon Tshizubu
Christopher Ngoy.

Le FNSCC a pour mission de rechercher et collecter les moyens financiers qui aideront à soutenir les malades et le personnel soignant durant toute la période d'état d'urgence sanitaire du coronavirus.

L'état, les entreprises publiques ou privées et les bailleurs de fonds vont alimenter le Fonds.

Lubumbashi

Les funérailles des 6 personnes tuées prises en charge par le gouvernement

Le gouvernement provincial du Haut-Katanga s'engage à supporter tous les frais funéraires des victimes et la prise en charge des blessés lors des incidents survenus dans la nuit de dimanche à lundi dernier dans la commune Annexe de Lubumbashi. Ces incidents avaient fait six morts et trois blessés, a confirmé mercredi 6 mai le gouverneur de province, Jacques Kyabula Katwe.

Lors de son adresse à la population locale, le gouverneur Kyabula a fait remarquer que « ceux qui ont procédé à cette opération, dans les quartiers Kilobelobe et La Vallée, ne sont pas des néophytes ».

« L'équipe des patrouilleurs mixtes FARDC et PNC, dépêchés sur le lieu pour secourir les différentes familles menacées, nous ont rapporté - par la manière d'opérer - qu'il de-



vrait s'agir d'hommes suffisamment formés dans l'usage d'armes de guerre qui étaient en face d'eux. Le bilan provisoire de ces actes inciviques fait état de six morts et de trois blessés. Leur mode opératoire laisse voir qu'il ne s'agit pas d'un banditisme ordinaire mais plutôt d'actes de sabotage afin de soulever la population contre les autorités du pays et de la province », a-t-il déclaré.

Jacques Kyabula Katwe, qui compte combattre la criminalité dans le Haut-Katanga, sollicite la collaboration de toute la population pour dénoncer ces malfrats afin qu'ils soient traduits devant la justice pour répondre de leurs actes.

Pour faire face à ce grand défi sécuritaire, Fulbert Kunda Milundu a été nommé mardi 5 mai ministre provincial de l'intérieur.

Kasumbalesa

Accrochages entre population et forces de l'ordre

Une vive tension a été observée jeudi 7 mai à Kasumbalesa (Haut-Katanga). Selon plusieurs des témoins, des habitants protestaient contre la présence des militaires des FARDC qui empêchaient tout passage, sur différents couloirs menant vers la Zambie. Ces manifestants en colère ont vandalisé des édifices publics et ont fait libérer les détenus qui étaient dans les cachots de la police.

Des sources locales renseignent que c'est depuis le matin que les militaires se sont déployés notamment du côté de Bilanga, qui est une voie non officielle par laquelle les gens passent et font traverser les marchandises en provenance de la Zambie.

La population locale, qui vit du commerce transfrontalier, s'est soulevée pour exiger que ces militaires libèrent cette voie. Elle a brûlé des pneus sur la voie publique et sur le couloir des piétons.

Ces manifestants ont, par la suite, saccagé les bureaux de la police, celui de la police de circulation

routière et a également libéré tous les détenus qui étaient dans l'amigo.

Pour disperser la population, la police a fait usage des gaz lacrymogènes et a tiré à balle réelle en l'air au moment de l'évasion des détenus.

Selon toujours les témoins contactés par Radio Okapi sur les lieux, parmi les personnes libérées se trouvent des bandits récemment arrêtés par la police.

Pour la société civile locale, cette situation a été favorisée par un homme se réclamant d'un parti politique. Il aurait au cours d'un rassemblement organisé, il y a près d'une semaine, demandé à la population de manifester pour exiger que le « Bilanga » soit opérationnel.

Lors de ces troubles, les manifestants ont pillé un camion remorque transportant la farine de maïs. D'après un habitant de Kasumbalesa contacté cet après-midi, le trafic est resté paralysé. Aucun camion à l'importation ou à l'exportation n'a traversé la frontière.

MANIEMA

Plus de 3 000 maisons détruites par la pluie à Salamabila



(image d'illustration) Le mur d'une parcelle s'écroule à la suite de la pluie tombée sur la capitale congolaise le 03/12/2019. Radio Okapi/Photo John Bompengo.

Trois mille trois cents soixante-huit maisons ont été détruites totalement ou partiellement, après les fortes pluies qui se sont abattues en avril dernier à Salamabila, en territoire de Kabambare (Maniema). Ce bilan a été livré mercredi 6 mai par la commission mixte gouvernement provincial-assemblée provinciale et société civile du Maniema.

« La sommation des maisons, certaines écoles et églises qui ont été touchées par cette catastrophe du 27 avril 2020 s'élève à 3 368. Dans ce nombre, il y a certaines maisons qui ont perdu leurs toitures dans l'entière, d'autres partiellement, d'autres encore qui ont connues des fissures graves qui ne permettent pas aux gens d'habiter ces maisons », a déclaré le Rapporteur de l'assemblée provinciale du Maniema, Thierry Badisungu.

Il invite l'Etat congolais et les organismes humanitaires à aider « urgemment »

la population de Salamabila, « car il y a péril en la demeure ».

« Vue l'ampleur du dégât, nous continuons à demander, non seulement au gouvernement provincial et national, mais aussi aux organismes humanitaires pour que cette population soit assistée de manière urgente dans la mesure du possible. Aussi députés nationaux et sénateurs du Maniema se retrouvant à Kinshasa, de nous aider à faire parvenir ce cri d'alarme au gouvernement de la République, pour qu'il y ait une assistance rapide car, il y a péril en la demeure », a alerté Thierry Badisungu.

La commission mixte gouvernement provincial-assemblée provinciale et société civile du Maniema avait été dépêchée par l'autorité provinciale, afin d'évaluer les dégâts des pluies du 27 avril dans la cité de Salamabila.

La République

2, Avenue des Entreprises,
Immeuble Sema, Gare centrale,
Kinshasa-Gombe

Directeur de Publication

Jacques Famba

Coordonnateur de la Rédaction

Boendy Bo Lokanga

+243999199410

Collaborateurs

Boendy BL

Gaston Liande

Rédaction

Enquête et Reportage

Boendy BL

0990307909

Secrétaire de rédaction

Beni Joel Dinganga

technique

Benoit Mutshipayi

Secrétaire de rédaction

PAO

Abedi Salumu

Direction Commerciale et

Financière

Dominique Lumumba

0815011886, 0997440728

Lubumbashi

Freddy Tshijika

Jean L. Mwamba

Distribution

Bertin Sefu

Senga Jean-Victor

Vente

-

Images

Dieudonné Kanyinda

Bram's

Le Groupe de réflexion sur le Congo décortique...

Révélation fracassantes sur les 100 jours

Le Groupe d'étude sur le Congo (GEC) vient de rendre public, ce 7 mai 2020, le rapport circonstancié « Opacité, quand tu nous tiens ». Cette analyse pondue après plusieurs mois de recherches, met en exergue ce que l'affaire Kamerhe apprend de la gestion du « programme d'urgence » de Félix Tshisekedi.

En effet, ce Rapport s'appuie sur une centaine de documents liés au dossier et des entretiens avec des autorités impliquées directement ou indirectement dans l'affaire. Et tire ensuite les leçons des dysfonctionnements dans la mise en œuvre dudit programme.

Pour GEC, la procédure judiciaire et l'audit en cours annoncés par la présidence de la République devraient conduire les autorités congolaises et leurs partenaires à une réflexion approfondie sur la redevabilité des institutions et une plus grande transparence dans la gestion des finances publiques.

Si l'opinion semble avoir trouvé son coupable idéal, cette GEC souligne la nécessité d'aller au-delà des individus et de résoudre des problèmes structurels qui sont à la base des failles constatées dans l'exécution du « programme d'urgence ». Son Rapport pose également la question de la responsabilité de différents acteurs ainsi que celle de la redevabilité, en général.

Et de s'interroger : « dans l'affaire Kamerhe, quelle serait la part de responsabilité des ministères sectoriels, de la Banque centrale du Congo, du président de la République et du Parlement ? »

Des réponses encore balbutiantes à ce stade, suggère GEC, doivent pousser le pouvoir en place à enclencher enfin des réformes radicales et profondes dans la gestion des finances publiques. Celles-ci passeraient entre autres par le renforcement du contrôle parlementaire et de celui de la Cour des comptes, le respect de la chaîne des dépenses et la promotion de la transparence.

Sans commentaire de notre part, nous vous proposons ci-dessous, le décortiquage du programme des 100 premiers jours du chef de l'Etat dont l'évolution accapare ces jours les phares l'actualité nationale. Un dossier que n'arrive pas à éluder la fameuse pandémie à coronavirus!

Lorsque le président Félix Tshisekedi dévoile le 2 mars 2019 le contenu de son « programme d'urgence » pour ses premiers 100 jours 7, il n'y a toujours pas de Parlement, ni de gouvernement de coalition en fonction. Officiellement proclamé vainqueur à l'issue d'élections aux résultats contestés, il est soupçonné d'avoir négocié son accession au pouvoir avec son prédécesseur Joseph Kabila et subit une forte pression populaire et diplomatique pour apporter le changement promis.

Dans plusieurs provinces, des projets à impacts visibles et immédiats ont été répertoriés par la présidence de la République et des représentants des différents ministères. Ce sont essentiellement des projets identifiés depuis le régime de Joseph Kabila, voire sous Mobutu, dont certains s'étaient arrêtés à mi-chemin à la suite des contraintes budgétaires inattendues, mais aussi de détournements présumés. Quelques projets, à l'instar de celui de neuf sauts-de-mouton, qui visent à décongestionner le trafic routier à Kinshasa, deviendront les plus emblématiques de

ce programme et de la nouveauté apportée par le président Félix Tshisekedi.

Selon le document public fourni après le discours du chef de l'Etat congolais, le budget du « programme d'urgence » est évalué à 488 millions de dollars américains, soit plus de 8% du budget total pour l'exercice 2019 10. Plus de 70% de ce montant devait être alloué à la construction ou à la réhabilitation des infrastructures routières, à des logements sociaux et à des projets dans le domaine de la santé. Il est en grande partie financé par le gouvernement congolais à travers le Trésor public (206 millions de dollars), le Fonds de promotion de l'industrie (70 millions) et le Fonds national d'entretien routier (23 millions). Mais ce programme n'a cessé de croître au fil des mois au point de se substituer à la loi des finances 2019 et permettre ainsi au nouveau régime de fonctionner, en l'absence de collectif budgétaire et de contrôle parlementaire.

Dans un rapport publié en janvier 2020, l'Observatoire de la dépense publique (Odep) évalue les engagements opérés au nom de ce

programme à environ 2 milliards de dollars. Sans une évaluation complète de ce programme, il est difficile de dire combien a été décaissé. Au dernier trimestre 2019, la RDC est au bord de la cessation de paiements. Félix Tshisekedi tente de négocier une assistance internationale. Malgré toutes les dérives, les partenaires du Congo sont prêts à tendre la main au nouveau régime, tout en exigeant en échange des signes clairs d'une amélioration de la gestion des finances publiques. Le Fonds monétaire international (FMI) a autorisé deux prêts à la RDC (décembre 2019 et mars 2020) 11 sous forme de « facilité de crédit rapide (FCR) » pour un total de 731,67 millions de dollars. Ces prêts sont assortis de conditions visant à « mettre en œuvre les réformes visant à augmenter les recettes, à lutter contre la corruption et à améliorer la gouvernance ».

Ces réformes devraient permettre à la RDC de renouer avec le FMI et d'accéder ainsi à des facilités de financements dont environ 1,5 milliards de dollars de la Banque mondiale « sous forme d'aide budgétaire directe sur trois ans ». S'il souhaite obtenir ces fonds et rassurer les bailleurs, le premier gouvernement de Félix Tshisekedi, mis en place en septembre 2019, doit s'astreindre à une orthodoxie de gestion.

La société civile avait critiqué dès les premières semaines le faible degré de préparation et le manque de transparence de l'administration Tshisekedi. Les dépenses ont été engagées avant même la mise en place d'un comité de suivi clairement identifié pour assurer sa mise en œuvre. Celui-ci ne sera officiellement installé qu'en juin 2019 par une décision du cabinet du président de la République. En janvier 2020, à l'occasion du premier anniversaire de Félix Tshisekedi au pouvoir, l'Odep publie un rapport accablant qui reprend l'ensemble de ses critiques. Il pointe notamment le recours excessif aux procédures de marché de gré à gré en violation des réglementations en vigueur. Selon cette ONG congolaise, 84,61% des marchés passés dans le cadre du « programme des 100 jours » ont été effectués sans appel d'offres et sont restés, pour l'essentiel, hors de tout cadre budgétaire. La Banque centrale du Congo a poursuivi ses avances à l'Etat, malgré un déficit qui se creusait. Le Parlement n'a jamais procédé à un collectif budgétaire de la loi de finances 2019 afin d'intégrer le budget du « programme d'urgence » dans le budget de l'Etat. Il ira jus-

qu'à adopter un budget de 11 milliards de dollars, qualifié d'« irréaliste » par le FMI, et que le gouvernement congolais envisage désormais de rectifier.

Malgré les multiples alertes de la société civile et les mises en garde de la communauté internationale, il a fallu attendre près d'un an pour qu'un audit soit officiellement lancé. C'est ce que le président Félix Tshisekedi annonce le 7 février 2020, après des semaines de grogne autour des embouteillages créés dans la capitale congolaise par les chantiers de sauts-de-mouton dont le budget aurait presque doublé en un an, sans réel progrès sur le terrain.

Dans les semaines qui suivent, plusieurs enquêtes judiciaires 16 vont être ouvertes sur décision du conseil des ministres, largement dominé par la coalition pro-Kabila. Sur les antennes de RFI, le 13 avril, l'ancien coordonnateur du comité de suivi du programme d'urgence, Nicolas Kazadi, confirme qu'un audit général a été lancé. Selon lui, la gestion de ce programme « révèle toutes les faiblesses de la chaîne de planification dans le pays ». Cet ambassadeur itinérant du président et ancien fonctionnaire du Pnud reconnaissait dans la même interview l'urgence de « tirer un bien de ce drame... pour faire mieux demain ».

Rien n'indique que les résultats de cet audit, mené par l'Inspection générale des finances, seront rendus publics.

Continuité de l'Etat : méfiance entre anciens et nouveaux alliés

Comment expliquer alors ces défaillances de gestion dans ce « programme d'urgence » ? Ce dernier, comme aussi les opérations militaires planifiées avec des pays limitrophes à l'Est du Congo, semble naître de la volonté de la nouvelle équipe dirigeante de démontrer, par tous les moyens, qu'elle pouvait, très rapidement, régler des problèmes que le régime Kabila et ses gouvernements successifs n'ont pas résolus en plusieurs années. Cependant, la précipitation avec laquelle elle a procédé a exacerbé l'opacité et la confusion dans la gestion des affaires publiques.

La mise en œuvre du « programme d'urgence » a été caractérisée par la méfiance et la reconstitution d'alliances, sur fond de négociations entre le nouveau et l'ancien chefs de l'Etat. Le gouvernement sortant, censé expédier les af-

(Suite en page 4)

Le Groupe de réflexion sur le Congo décortique...

Révélation fracassante sur les 100 jours

(Suite de la page 3)

faïences courantes, est aussi composé de transfuges de l'UDPS de Félix Tshisekedi et de l'UNC de Vital Kamerhe, débauchés au cours de différents dialogues politiques survenus en 2016 à la veille de la fin du second mandat de Joseph Kabila. La grande coalition appelée Front commun pour le Congo (FCC), constituée autour de l'ancien président de la République à la veille des élections de 2018, continue de dominer les principales institutions du pays.

Quand Félix Tshisekedi annonce, un mois après son investiture, le lancement des travaux de son programme des 100 jours, Bruno Tshibala est encore Premier ministre. Ce dernier, comme d'autres anciens membres de l'UDPS et de l'UNC au gouvernement sortant, est considéré comme un « traître » par les membres du Cach nouvellement arrivés au pouvoir. Bruno Tshibala est un ancien secrétaire général adjoint de l'UDPS et à la tête d'une frange dissidente du parti. Sa gestion a été largement décrite par l'opposition, y compris par Félix Tshisekedi. Au sein de son gouvernement, on trouve aussi d'autres anciens proches de l'actuel chef de l'État, comme Oly Ilunga, à la tête du ministère de la Santé. Du côté des ex-cadres de l'UNC, Justin Bitakwira, ministre du Développement rural, fut président du groupe parlementaire du parti de Vital Kamerhe. Pierre Kangudia, ministre du Budget, lui, avait préféré, en novembre 2017, rester dans le gouvernement de Joseph Kabila, plutôt que de démissionner, comme le demandait Vital Kamerhe. L'un des cas les plus emblématiques du refus de la présidence de la République de travailler avec ses anciens alliés est sans doute celui du ministre sortant de la Santé qui, en pleine crise d'Ebola, alors que les centres de traitement sont attaqués, ne parvenait pas à rencontrer le chef de l'État.

Pour élaborer et mettre en œuvre son « programme d'urgence », le président de la République s'est donc appuyé sur des réseaux parallèles au sein des institutions publiques, lui permettant à la fois d'éviter ses anciens alliés et de tenter de créer ses propres dépendants économiques autour de son pouvoir. Ces réseaux sont constitués d'individus au sein des ministères et des régies publiques telles que l'Office de voirie de drainage (OVD), le Fonds national d'entretien routier (Foner) et le Fonds de promotion de l'Industrie (FPI). Une commission ad hoc composée des conseillers du président, de quelques représentants

de l'administration publique contactés directement par la présidence ainsi que des représentants de quelques régies financières (et agences d'exécution) débouchera sur ce programme. Au moins trois ministres du gouvernement Tshibala affirment n'avoir été informés des projets choisis par la présidence que plus tard par leurs secrétaires généraux ou lorsque la présidence avait besoin de régulariser des projets inscrits dans leurs secteurs.

Deux dossiers sur lesquels portent les premières accusations contre Vital Kamerhe illustrent bien cette situation. L'homme d'affaires libanais, Samih Jammal, a obtenu plus que ce que prévoyait son contrat initial de fourniture de 900 maisons préfabriquées, contrat en souffrance depuis 2018. Il a décroché, sous Félix Tshisekedi, par une procédure de gré à gré, un marché d'une valeur de 115 millions de dollars de commandes de maisons préfabriquées pour ses sociétés Samibo Congo SARL et Husmal SARL. Deux sources proches des intéressés affirment avoir été introduites à la présidence de la République par un membre de famille du directeur de cabinet, sans que les ministres sectoriels ne soient informés.

Durant cette période intérimaire jusqu'à l'installation d'un gouvernement de coalition, le président mettra également en place un cabinet aux allures de gouvernement parallèle. Composé de 110 conseillers, répartis dans 16 collèges, ce cabinet n'a cessé de s'agrandir depuis, avec la création d'autres cellules spécialisées rattachées à la présidence. À la fin de l'année 2019, le président de la République avait dépensé 176,59 millions de dollars, soit un dépassement de 118,5% par rapport aux crédits accordés par le Parlement. Des rivalités ont également grandi entre les deux clans au sein du cabinet présidentiel : d'une part, les proches de Vital Kamerhe et, de l'autre, ceux de Félix Tshisekedi. À l'arrivée de Félix Tshisekedi à la magistrature suprême, la société civile, très impliquée dans la contestation des élections, accroît son contrôle des actions de la nouvelle coalition au pouvoir. Beaucoup d'organisations, y compris des syndicats, s'engagent à obtenir le changement promis, les revendications se multiplient. L'Odep pointe régulièrement les manquements dans la gestion. Au cours de l'année, l'Observatoire publie plusieurs notes et rapports sur la gestion des institutions sous Félix Tshisekedi, notamment sur le « programme d'urgence ». De son côté, le mou-

vement citoyen Lucha lance sa Fatshimétrie, une revue régulière des actions du nouveau régime.

Cette multiplication des pôles de pouvoir conduit à un double problème : une gestion opaque des finances publiques et une dilution des responsabilités légales des différents acteurs impliqués dans la chaîne des dépenses publiques. Qui de la présidence de la République, des ministres sectoriels ou des ministres des Finances ou du Budget doit porter la responsabilité de la gestion du « programme d'urgence » ?

Gestion opaque des finances publiques

Aujourd'hui, plusieurs types de violations ou d'irrégularités peuvent être observés dans les dossiers ouverts par la justice congolaise : absence de contrats et de devis et dossiers techniques en bonne et due forme, des factures et bons de commande incomplets... Des dizaines de millions de dollars ont été décaissés du Trésor public sans aucun soubassement juridique. La formalisation de ces procédures de passation de marché s'est parfois déroulée rétroactivement, pendant la phase d'exécution des projets. Les avis de la Direction générale de contrôle des marchés publics (DGCMP) ont été sollicités tardivement et ignorés. Ainsi, dans le dossier de construction de 4 500 maisons préfabriquées de Samibo, le gouvernement congolais a décaissé près de 60 millions de dollars entre mars et août 2019 pour leur acquisition sans aucun contrat signé en bonne et due forme et sans aval de la DGCMP.

À l'origine, le contrat signé en avril 2018 avec Samibo porte sur la construction de 900 maisons en milieu rural, des villages des jeunes répartis dans neuf provinces du pays pour un total de 27 millions de dollars. L'avenant signé un an plus tard sous Félix Tshisekedi prévoit la construction de 1 500 maisons dans cinq provinces pour le double du prix, soit un total de 57,5 millions de dollars. Pourtant, selon la loi de 2010 relative aux marchés publics, un projet d'avenant ne doit pas dépasser 15% du coût du contrat initial et doit être avalisé avant d'être signé par la DGCMP. Mais à partir du 18 mars 2019, l'argent commence à être décaissé par la Banque centrale du Congo via l'un des comptes du Trésor public logé à la Rawbank. L'ensemble des décaissements est même effectué avant que la DGCMP, saisie a posteriori, ne puisse refuser, le 18 juin 2019, la demande d'avis de non ob-

jection pour cet avenant. Pour la DGCMP, ce document signé en avril 2019 enfreint la loi sur les marchés publics en modifiant le contrat « jusqu'à bouleverser l'économie de marché ».

Samibo Congo SARL bénéficiera aussi d'exonérations fiscales. En outre, le coût du transport depuis les ports de livraison, dont certains sont situés à l'extérieur des frontières du pays, est assumé par le gouvernement congolais. À ce jour, moins de 400 maisons préfabriquées ont été livrées et installées à leur destination finale. « Sur un total de 1 500 maisons préfabriquées commandées, 1 200 sont déjà livrées, soit 80%, par la société Samibo et 300 déjà fabriquées n'attendent que leur chargement et expédition vers le port de Matadi », assure Vital Kamerhe.

Cela n'empêchera cependant pas l'homme d'affaires Samih Jammal de décrocher un second marché de gré à gré pour la construction de 3 000 maisons préfabriquées en faveur des policiers et militaires pour un montant de 57,5 millions de dollars. Une fois de plus, il n'y aura aucun contrat entre le gouvernement et l'entreprise de Samih Jammal. Sa société Husmal SARL, qui bénéficie de ce second marché, a été créée le 23 avril 2019, trois semaines avant l'émission de la facture de 57,5 millions de dollars.

En août, le gouvernement débloque un montant de plus de 2 millions de dollars comme acompte. Toutes ces opérations n'auraient pas pu être menées officiellement sans le quitus des ministres du Budget et des Finances et de la Banque centrale du Congo. Plus de la moitié de cette somme est retirée en liquide en plusieurs retraits sans susciter d'alerte de la Rawbank. Son directeur général, Thierry Taeymans, a été brièvement arrêté, avant d'être remis en liberté provisoire. Il a quitté son poste pour rester simple administrateur de la banque, déjà au cœur de plusieurs scandales au Congo 36. Selon le parquet de Matete, Vital Kamerhe et Jammal Samih ont détourné en tout plus de 50 millions de dollars américains.

La gestion des marchés attribués à Samibo Congo SARL et Husmal SARL ne sont qu'un exemple du dysfonctionnement dans la chaîne des dépenses publiques dans le « programme d'urgence » du chef de l'État. L'un des autres dossiers toujours à l'instruction soulève le même type d'in-

(Suite en page 5)

Le Groupe de réflexion sur le Congo décortique...

Révélation fracassante sur les 100 jours

(Suite de la page 4)

terrogations. Une société inconnue des entreprises du secteur pharmaceutique en RDC, Trade Plus, a reçu un paiement de 3,48 millions de dollars sur un marché de plus de 5 millions de dollars, sans contrat, qualité ou devis. Cette somme devait servir à acheter des médicaments destinés à alimenter les vingt-six provinces.

En avril 2019, Vital Kamerhe informe Oly Ilunga, alors ministre de la Santé, de cette livraison prochaine. Le ministère de la Santé sera d'autant plus préoccupé que les médicaments livrés n'avaient ni autorisation de mise sur le marché, ni document prouvant leur provenance. Dans ses rapports du 2 et du 12 mai 2019, la commission mise en place par le ministère de la Santé pour réceptionner ces médicaments recommandera la saisie « pour investigation approfondie par l'Inspection générale de la Santé ». Près de la moitié de ces médicaments sont périmés ou proches de la date de péremption, selon le ministère de la Santé. Une fois le gouvernement investi, le nouveau ministre de la Santé, Eteni Longondo, demande le remplacement de ces médicaments à Trade Plus et poursuit les négociations avec un sous-traitant, Planet Pharma, qui tient un dépôt de médicaments à Lubumbashi.

Selon plusieurs officiels impliqués dans la mise en œuvre de ce programme, les mêmes travers de gestion se retrouvent dans les autres dossiers toujours sous investigation : sauts-de-mouton, constructions et réhabilitation de routes dans les provinces du Nord et Sud-Kivu. Les ministères concernés ne seraient intervenus que pour formaliser les accords déjà conclus par la présidence de la République. Les services habilités de l'État sous-traitent à des opérateurs qui eux-mêmes délèguent parfois certains travaux. Cette superposition de structures renforce l'opacité et contribue à la dilapidation des deniers publics.

Qui est responsable ?

La démarche du cabinet du président dans l'élaboration et la conduite du « programme d'urgence » pose également un sérieux problème de redevabilité et de responsabilité. Qui doit être tenu politiquement responsable de l'échec de ce « programme d'urgence » initié par Félix Tshisekedi ? Et qui doit en répondre devant la justice ? Ces deux questions distinctes nécessitent des réponses nuancées, même si l'opinion semble avoir trouvé son

coupable désigné : Vital Kamerhe. D'autant que, les faiblesses systémiques dont a hérité Félix Tshisekedi et son directeur de cabinet ne peuvent pas leur être entièrement attribuées. Elles ont caractérisé les régimes précédents. Dans un rapport de 2015 sur la gestion des dépenses publiques, la Banque mondiale se plaignait déjà de l'existence des « réseaux parallèles et des structures publiques fonctionnant hors budget ». « Les considérations politiques conduisent à des situations où l'allocation des crédits contourne les instructions relatives à l'exécution de la loi des finances », relevait l'institution financière internationale. Depuis, des entretiens réalisés avec des responsables du FMI et de la Banque mondiale confirment que ces pratiques perdurent avec le nouveau gouvernement, malgré les promesses du nouveau chef de l'État de lutter contre la corruption et la dilapidation des ressources de l'État.

Le contexte politique difficile des premiers mois explique en partie le recours à des structures parallèles pour conduire le « programme d'urgence ». Mais cette mégestion est devenue un obstacle majeur dans la construction et la réhabilitation des infrastructures de base. Ainsi, Félix Tshisekedi et son allié Vital Kamerhe n'auront pas réussi à tenir leur premier pari de construire et de réhabiliter de manière urgente quelques infrastructures de base à travers le pays. La faute à plusieurs facteurs : absence de planification, opacité dans la gestion des dépenses publiques, climat politique de méfiance, mais surtout détournements des fonds alloués à ces travaux. C'est ce dernier élément qui justifie l'interrogation sur la responsabilité des uns et des autres devant la justice. Le directeur de cabinet du chef de l'État serait-il le seul à répondre de cette situation ?

Dans sa défense pour les deux affaires portées devant le tribunal de grande instance de La Gombe, Vital Kamerhe, lui, renvoie la responsabilité première aux ministres sectoriels : il n'aurait signé ni le contrat avec Trade Plus, ni celui avec Samibo et n'aurait agi que suivant le principe de continuité de l'État. Ce que contestent les différents ministres, rappelant qu'ils n'avaient été associés à la procédure de sélection et n'avaient agi que pour formaliser les décisions prises à un niveau supérieur.

Cette justification pourrait s'avérer insuffisante pour les dédouaner. L'Odep insiste sur la responsabilité des ministres des Finances et du Budget qui sont «

deux intervenants majeurs dans la chaîne de la dépense publique de l'époque ». Le Parlement aurait-il pu, par un contrôle effectif de l'exécutif, prévenir les dérives décriées aujourd'hui ?

Dans son discours de remerciement à ses collègues députés lors de l'élection du bureau, Jeanine Mabunda avait inscrit le contrôle parlementaire parmi ses quatre priorités, et promettait de mettre « un accent particulier sur la bonne gouvernance économique et politique ». Aucune initiative sérieuse n'a cependant été entreprise. Dans une lettre datée du 2 mai 2020, le député de l'opposition, Jean-Baptiste Muhindo Kasekwa accuse la présidente de l'Assemblée nationale d'ignorer volontairement des questions orales déposées par les élus et d'« empêcher de facto un contrôle parlementaire suivi par toute l'opinion nationale ».

Il y a enfin lieu de s'interroger sur la responsabilité du chef de l'État dans la gestion de son « programme d'urgence ». À son arrivée au pouvoir, Félix Tshisekedi et son camp politique ne semblent pas peser lourds, en terme de rapports de force, face à la coalition de son prédécesseur, Joseph Kabila, qui domine toutes les autres institutions. Au lendemain de l'investiture, dans un communiqué daté du 25 janvier 2019, son directeur de cabinet, Vital Kamerhe, soumettait alors tous les « engagements et liquidations des dépenses publiques » à une autorisation préalable du président de la République jusqu'à la mise en place du nouveau gouvernement, en septembre 2019. Et malgré les équilibres politiques, aucun contre-pouvoir n'a semblé jouer son rôle.

Conclusion

Les charges retenues contre Vital Kamerhe portent sur deux projets de construction de 4 500 maisons préfabriquées dont au moins 3 300 sont destinées aux militaires et policiers. Cette affaire qui retient l'attention de Congolais depuis quelques semaines ne représente pourtant qu'une portion des projets du « programme d'urgence pour les 100 premiers jours du chef de l'État » sur lesquels différents parquets à travers le pays mènent des investigations. Dans l'ensemble, ces enquêtes portent sur des projets couvrant plus de 70% du budget initial du programme. Des projets qui peinent à être menés jusqu'au bout, en raison notamment des possibles détournements des fonds.

Les affaires judiciaires en cours

révèlent des failles dans la gestion des finances publiques, notamment la tendance, de la part du nouveau régime, à se baser sur des institutions parallèles pour conduire les affaires de l'État. Une situation qui conduit à une dilution des responsabilités. Ces pratiques, amplifiées par le contexte politique volatile depuis l'arrivée au pouvoir de Félix Tshisekedi, ne sont pas nouvelles. Elles ont caractérisé la gestion de l'État en RDC depuis des décennies et ont été souvent décriées par des organisations congolaises et des partenaires financiers de la RDC. Le nouveau président serait-il victime, malgré sa bonne foi, d'un système et d'un ensemble de « normes pratiques » de gouvernance opaque dont la force est incontournable ? Aurait-il cédé aux tentations qui viennent avec le pouvoir ? Dans le discours de présentation de son « programme d'urgence », le président Tshisekedi annonçait sa volonté de réformer l'État afin de lutter efficacement contre la corruption, de promouvoir la bonne gouvernance, en insistant sur l'intégrité et l'irréprochabilité des ministres.

Les insuffisances dans l'exécution du « programme d'urgence » rappellent l'importance non seulement de veiller à la promotion de la bonne gouvernance, mais aussi de promouvoir le changement dans la conduite même des affaires publiques en RDC. Pour permettre aux autorités de réaliser leurs promesses d'un véritable changement, il est impératif d'encourager un contrôle parlementaire régulier et minutieux, une démarcation claire entre les pouvoirs des différentes institutions, et surtout le respect des règles de passation des marchés publics et d'ordonnement de la chaîne des dépenses.

Selon les dernières prévisions du FMI, notamment à cause de la pandémie du coronavirus, la République démocratique du Congo devrait connaître une croissance de -2,2% contre les 3,2% initialement prévus en janvier 2020. Lors de l'adoption de son budget en décembre 2019, le gouvernement congolais tablait sur un taux de croissance de 5,6%⁴⁸. Sans de réels efforts de transparence, il sera impossible à l'État de parvenir à mobiliser les ressources nécessaires pour limiter l'impact de cette récession sur la population et de convaincre des bailleurs de fonds de financer des mesures cruciales mais onéreuses telles que la gratuité de l'enseignement primaire.

Covid-19

Ilunga Ilunkamba annonce la mise en place d'un programme multisectoriel d'urgence

Répondant à la question orale du député PPRD François Nzekuye sur la gestion par le Gouvernement de la riposte contre le Covid-19, Ilunga Ilunkamba a détaillé le modèle d'organisation institutionnelle mis en place.

En vue de faire face au spectre de la récession économique qui se profile à l'horizon, le Gouvernement a entrepris l'élaboration d'un Programme multisectoriel d'urgence d'atténuation des effets du Covid-19. Sylvestre Ilunga Ilunkamba, Premier ministre et Chef du gouvernement de la RDC, a annoncé le présent plan de sauvetage en marge de la plénière qui s'est tenue, mercredi 6 mai 2020, dans la salle du Congrès du palais du peuple. Ladite plénière était consacrée à l'audition du Premier ministre sur la question d'actualité formulée par François Nzekuye, sur la gestion du coronavirus et ses conséquences économiques et sociales. Le Chef du gouvernement était accompagné pour la circonstance de certains membres de son équipe qui ont profité eux aussi de cette occasion, pour répondre à certaines préoccupations émises par les élus du peuple.

Dans son élan, Sylvestre Ilunga Ilunkamba a livré un aperçu général des conséquences causées par le coronavirus. Au cours de la plénière qu'a présidée Mme Jeanine Mabunda, à laquelle 64 élus du peuple ont participé physiquement et d'autres qui l'ont suivie à travers la télé vidéoconférence, Sylvestre Ilunga Ilunkamba, avant de percer dans le vif du sujet, n'a pas hésité d'exprimer à l'endroit de l'auguste chambre, toute sa gratitude et sa reconnaissance pour l'occasion lui offerte, de venir devant le perchoir de la Chambre basse du parlement, pour mettre à la disposition du peuple congolais, les éléments d'information concernant la gestion du Gouvernement, de cette effroyable pandémie du Covid-19, et donner un aperçu des conséquences qu'elle entraîne sur le plan socio-économique.

Rappel du contexte

Lors de sa prise de parole, premièrement, le Premier ministre Ilunga Ilunkamba est revenu sur le contexte initial de cette crise sanitaire sur le sol congolais et les principales mesures d'urgence qu'elle a suscitées à son encontre. Deuxièmement, il a précisé le rôle des institutions de gouvernance qui sont mises en place pour la coordination des actions contre la pandémie du COVID-19 ainsi que l'étendue des efforts déployés par son Gouvernement sur le terrain pour organiser la prévention de la maladie, la détection des personnes atteintes, isolement des cas confirmés ou leur prise en charge dans des sites hospitaliers sélectionnés. Alors qu'il répondait devant l'Assemblée nationale à la question de savoir comment le Gouvernement gère la riposte contre le COVID-19, le Premier ministre a été pressé par les élus, en toute fin de partie, à se prononcer sur la reprise des cours dans les écoles et universités. Sylvestre Ilunga Ilunkamba redoute le rebond de la pandémie et conseille la prudence.

Les autorités congolaises ont imposé des restrictions strictes peu après l'apparition, le 10 mars, du premier cas de la maladie Covid-19 en provenance d'Europe, où l'épidémie battait déjà son plein. Tandis que la RDC ne comptait qu'une dizaine de cas, les écoles et universités ont fermé. Jusqu'à quand? C'est ce qu'ont voulu les élus nationaux, profitant de la présence mercredi 6 avril du Premier ministre à l'Hémicycle.

Troisièmement, il a évoqué les principaux problèmes et en même temps il a tenté de répondre aux critiques enregistrées en rapport avec le dépistage des malades, leur

prise en charge effective, le contrôle de la propagation de l'épidémie, la mobilisation des équipes aux différents niveaux d'intervention ainsi que la motivation des personnels soignants.

Quatrièmement, au regard de l'urgence sociale et de l'incidence financière que revêt la lutte contre la pandémie du COVID-19, le Chef du Gouvernement a rendu compte de la situation épidémiologique à ce jour ainsi que des déboursés effectués dans cette lutte sur ressources propres du Gouvernement et grâce aux diverses aides obtenues.

« Il va sans dire que votre auguste chambre souhaite également être rassurée sur les mesures prises par le Gouvernement de la République pour réduire les effets négatifs de la pandémie du COVID-19 aussi bien sur l'économie nationale que sur le bien-être de nos populations. Tel sera le dernier volet de ma communication », a-t-il précisé.

Un nouveau plan budgétaire

Au plan budgétaire, Ilunga Ilunkamba a fait savoir à la représentation nationale que le gouvernement entend particulièrement améliorer l'allocation des ressources par la reconnaissance de la prééminence des dépenses contraignantes telles que les rémunérations et des dépenses prioritaires relatives à la santé et la relance de l'économie sur les autres dépenses.

« Au regard du contexte délétère des finances publiques, le Gouvernement envisage la rectification de la loi de finances pour l'adapter à la réalité nouvelle. Ainsi, les travaux d'élaboration d'un Collectif budgétaire ont été lancés en vue de la présentation de ce dernier au Parlement avant la fin de la session en cours », a par ailleurs évoqué Ilunga Ilunkamba.

Pour ce faire, le Gouvernement a entrepris l'élaboration d'un Programme multisectoriel d'urgence d'atténuation des effets du Covid-19 qui s'articule autour de trois axes prioritaires.

Quoique la question d'actualité n'appelle pas un débat, la Présidente de l'Assemblée nationale, Jeanine Mabunda Lioko, sur base d'une motion de procédure du député Modero Nsimba, a accordé la parole à certains élus du peuple afin de permettre au Premier ministre de rencontrer quelques préoccupations. Ainsi, les intervenants ont posé des questions sur la prise en charge des malades et des personnels soignants, le problème de communication autour de la maladie, la réhabilitation de l'hôpital de Référence ex-Maman Yemo, etc.

A toutes ces interrogations, les membres du gouvernement Ilunga Ilunkamba ont répondu à la hauteur des desideratas de la représentation nationale. Le chef du Gouvernement fait également savoir qu'un Plan de préparation de riposte contre l'épidémie au Covid-19 a été élaboré sous l'égide du Ministère de la Santé pour des actions d'un coût global de 135 millions de dollars.

En guise de réponse spécifique à la pandémie, le Gouvernement, souligne Ilunga Ilunkamba, a pris plus de quarante mesures exceptionnelles, à échéance immédiate, destinée à atténuer les effets négatifs du Covid-19 sur l'économie nationale. Ces mesures, dit-il, ont pour objectifs de soutenir l'offre, d'éviter la faillite des entreprises, de préserver le pouvoir d'achat des ménages et, par ricochet, le bien-être de la population.

Parmi ces mesures phares, le Premier ministre rappelle celles qui soutiennent l'offre des produits de première nécessité : « l'exonération de tous les impôts, droits, taxes et redevances sur l'importation et la vente des intrants et produits pharmaceutiques ainsi que



sur les matériels et équipements médicaux liés à la pandémie pendant une période de six mois ; la suspension, durant trois mois, du paiement de l'impôt sur le revenu locatif à charge des entreprises ; le soutien, pour la relance des activités, au moyen d'un financement du FPI à taux zéro ; la levée des barrières policières et postes de contrôle, à l'intérieur du territoire, sur les voies d'acheminement des produits de première nécessité... ».

Pour le 2e trimestre, le gouvernement compte affecter 17,7 millions USD pour les opérations sécuritaires dans le cadre des mesures de confinement et d'isolement.

Ce montant est contenu dans la somme de 132,2 millions de dollars américains soit 231,3 milliards de FC retenu par le plan de trésorerie du Gouvernement comme dépenses consacrées à cette lutte au cours du deuxième trimestre de l'année 2020.

Les opérations strictement sanitaires

Louis Paul Eyenga

Amélioration du système médical

«Un hôpital moderne sera construit début 2021 sur les ruines de l'ex-Mama Yemo»

Le Ministre de la Santé Publique, Eteni Longondo a rassuré la représentation nationale sur l'amélioration du système médical congolais.

Lui qui a accompagné le Premier ministre, Sylvestre Ilunga Ilunkamba, ce mercredi 6 mai, à l'Assemblée nationale, pour éclairer les députés nationaux sur la gestion de la pandémie du Covid-19.

Le Ministre de la Santé a répondu à la préoccupation du député Daniel Safu sur la détérioration du système médical du pays.

Eteni Longondo a reconnu qu'il y a des failles. Néanmoins, il a rassuré les élus qu'un plan a été déjà élaboré, cependant la pandémie du Covid-19 a tout gâché.

« Le député Daniel Safu a raison de dire que le système de santé ne marche pas. Moi-même, je l'ai constaté quand on m'a nommé au mois de septembre 2019 et j'en ai fait mon cheval de bataille parce qu'on ne peut pas comprendre que dans un pays que vous ayez au même moment 4 épidémies. C'est inacceptable. Cela veut dire que le système de santé ne marche pas surtout à l'intérieur du pays... Il y avait des négociations avec des partenaires qui se sont rétractés à cause du Coronavirus... », a-t-il dit.

Longondo a promis « la construction des hôpitaux à l'intérieur du pays, la forma-

tion des prestataires [médecins, infirmiers...] et la fourniture des médicaments. Il y en aura aussi à Kinshasa. Rassurez-vous, il y a un plan qui a été élaboré, n'eût été le Coronavirus j'allais déjà exécuter ce plan ».

Concernant l'hôpital Mama Yemo,



Eteni Longondo annonce la destruction de presque tous les bâtiments pour construire un hôpital moderne conformément au projet de développement du système médical déjà envisagé.

« Vous allez être surpris qu'au mois de mars qu'on commence à détruire puisqu'on va reconstruire cet hôpital, parce qu'on a déjà des moyens, mais on est en train de voir comme il y a cette urgence [Covid-19]. Tous les bâtiments seront détruits et on va construire des nouveaux bâtiments en étage, un hôpital moderne », a annoncé Eteni Longondo.

Ouragan

La RDC encore victime de fonds vautours ou de la boulimie financière de ses dirigeants ?

L'Etat congolais contraint de payer 619 millions USD de dommages et intérêts à DIG OIL !

L'Etat congolais est contraint de payer 619 millions USD de dommages et intérêts à la société sud-africaine DIG OIL pour n'avoir pas honoré deux contrats pétroliers, plus de 11 ans durant. Si le jugement de la Chambre de commerce internationale de Paris (CCI) rendu en novembre 2018 l'a confirmé, cette société vient de saisir la Justice américaine. Objectif : faire exécuter la sentence arbitrale en vertu de la Convention de New York.

En effet, la société DIG OIL multiplie les stratégies et tient à tout prix à contraindre l'Etat congolais à obéir à la décision rendue fin 2018 par un tribunal arbitral en France. D'après Bloomberg, elle a déposé son dossier auprès du Tribunal du district de Columbia, le 30 avril 2020. Et le Gouvernement congolais a 60 jours, soit deux mois, pour répondre avec ses éléments de défense.

Par cette démarche judiciaire, la société sud-africaine, représentée par son directeur exécutif Andrea Brown et le cabinet d'avocats Gibson, Dunn &

Crutcher LLP, espère obtenir une ordonnance du Tribunal américain devant confirmer le jugement de 2018, en vertu de la Convention de New York.

Ce traité international, signé notamment par la Rd Congo, oblige les États contractants à reconnaître et à appliquer les sentences arbitrales étrangères.

Il y a lieu de souligner que la Chambre de commerce internationale de Paris avait conclu le dossier en novembre 2018 en défaveur de la Rd Congo qui, d'après la sentence, « n'avait pas exécuté ses obligations. » Et, par conséquent, elle devait verser à DIG OIL plus de 617,4 millions de dollars pour couvrir les pertes économiques futures et les dépenses déjà engagées.

D'après les documents déposés par la société sud-africaine auprès du Tribunal américain, la proposition de la Rd Congo d'annuler la sentence en appel avait été rejetée en janvier 2019. Et qu'avec des coûts supplémentaires, le montant total dû a atteint 619,3 millions de dollars plus les intérêts.

L'historique de ce dossier, d'après

les analystes, indique que la Rd Congo est perdante sur tous les tableaux. Réputation, crédibilité, gains économiques, etc.

« Comment un dirigeant peut-il justifier une telle perte pour son économie ? Sans oublier, encore une fois, l'énorme potentiel économique qui pourrait résulter de la concrétisation de ces contrats et de la possibilité pour les entreprises d'explorer les régions pétrolières du pays », a commenté, dans une tribune, NJ Ayuk, PDG du Centurion Law Group et président de la chambre africaine de l'énergie.

En 2007, DIG OIL a signé un contrat pour trois blocs dans le centre du Congo et faisait partie d'un consortium qui a obtenu un autre permis dans l'est du pays un mois plus tard. Le président de la République de l'époque n'avait approuvé des deux accords alors que l'une des licences a été réattribuée en 2010.

Un mois avant de quitter le pouvoir, le 13 décembre 2018, Joseph Kabila a signé une ordonnance approuvant le

contrat restant de DIG Oil, portant sur les blocs 8, 23 et 24 de la Cuvette centrale dont l'un, le bloc 8, empiète sur le Parc national de la Salonga. Cependant, cette ordonnance présidentielle est arrivée après que la Chambre de commerce internationale de Paris (CCI) ait déjà pris sa décision condamnant la Rd Congo.

A son arrivée au pouvoir, le nouveau chef d'Etat congolais, Felix-Antoine Tshisekedi, hérite de ce dossier potentiellement coûteux à la République au profit de DIG Oil. Avec les derniers développements du dossier, la Rd Congo devrait envisager une stratégie appropriée afin de résoudre durablement cette situation.

Il y a lieu de préciser qu'actuellement, le pays n'a pas la capacité financière de pouvoir honorer ce paiement de dommages et intérêts. La Rd Congo traverse une crise économique accentuée par la propagation du Coronavirus qui a atteint 797 personnes dont 35 ont déjà perdu la vie.

zoom-eco.net

COVID-19 en RDC

Près de 1,7 millions USD pour compenser le manque à gagner des hôpitaux en charge des malades

Le gouvernement a mis à disposition 3 milliards FC (près de 1,7 millions de dollars américains) pour compenser le manque à gagner des hôpitaux réquisitionnés dans la prise en charge des malades de Coronavirus, en République démocratique du Congo. Ce fonds a été mis à la disposition de l'Hôpital général de référence de Kinshasa (ex-Mama Yemo), les Cliniques universitaires et la clinique Ngaliema par le gouvernement via le ministère de la Santé.

L'annonce a été faite le mercredi 06 mai 2020 par le ministère de la Santé. « Ces institutions sanitaires ont bénéficié de cette somme d'argent pour suppléer aux manques à gagner créés par la rareté des patients causant ainsi un ralentissement dans leur fonctionnement suite à leur im-

plication dans la gestion et la prise en charge des malades atteints du COVID-19, afin d'éviter la propagation de cette pandémie dans les hôpitaux, » a expliqué le ministre de la Santé, Eteni Longondo.

Il a indiqué que le gouvernement a octroyé, à ces hôpitaux, de nouveaux lits et des matériels de protection pour la prise en charge des malades. Cette opération d'appui financier s'étendra à d'autres hôpitaux du pays, dont ceux des autres provinces.

En RDC, 66 nouveaux cas testés positifs au COVID-19 ont été notifiés à Kinshasa parmi les 374 échantillons analysés par l'INRB au cours des dernières 24 heures. Le cumul total du pays est de 863 cas confirmés depuis le 10 mars 2020.

Thierry Mfundu

Coronavirus : la BCC prévoit une récession de l'économie de -1,9% d'ici à la fin 2020

La Banque centrale du Congo (BCC) prévoit une récession de l'économie de -1,9% d'ici à la fin de l'année 2020. Une production en dessous de zéro pourcent, indique le communiqué de la réunion du comité de politique monétaire de la Banque centrale du 30 avril.

« L'activité économique est en train de baisser sensiblement, d'ailleurs dans les grandes économies, c'est la récession qui est prévue. Chez nous également, je ne souhaite pas être en récession, mais par prudence nos services ont prévu une récession de l'économie d'ici la fin de l'année de -1,9% », a projeté le gouverneur de la BCC, Deogratias Mutombo, qui fait remarquer que le Fonds monétaire international a prévu une récession de -2,2%.

Une récession de l'économie congolaise de -1,9% en 2020, contre 4,4% réalisée en 2019, c'est une baisse qui s'explique par la contraction d'activités dans le secteur extractif, lequel connaît un recul de 5,6% par rapport à 2019. Face à cette

situation, Deogratias Mutombo pense que la RDC devra fournir un effort pour ne pas en arriver là.

« Nous sommes déjà un pays pauvre, ajouter encore la misère à cette pauvreté, c'est difficile à supporter par notre population », a estimé le gouverneur de la BCC.

L'économie de la RDC a enregistré d'importants déficits depuis le début de l'année. Au 30 avril, le trésor public accusait plus de 620 milliards de francs congolais (344 444 444 USD) de déficits. Ce niveau est le double de tous les déficits de l'année 2019. La mobilisation des ressources était faible face à l'augmentation des dépenses de santé, dans le cadre de la lutte contre le COVID-19.

Une pandémie qui a plongé l'économie mondiale dans la récession. Forte propagation de la maladie au premier trimestre, baisse de la consommation, arrêt de la production et ralentissement du commerce.

R.O.

Plaidoyer pour l'adoption d'une loi sur la protection des consommateurs congolais

Le président de l'Association des consommateurs de la République démocratique du Congo (RDC), Patrice Musoko Mbuyi, a plaidé au cours d'un entretien avec l'ACP, pour l'adoption, par le Parlement congolais, de la loi sur la protection de ses membres.

Selon lui, ce projet de loi devra prévoir deux possibilités pour les consommateurs de réclamer et recouvrer leurs droits, à savoir : l'arrangement à l'amiable et l'ouverture d'un procès au tribunal de commerce.

L'adoption de cette loi, a-t-il insisté, valorisera les consommateurs congolais.

« Avec ce projet de loi, les consommateurs prendront leur place dans la chaîne de production », a fait remarquer le président des consommateurs, avant d'indiquer que sa structure est en contact avec les ministères de l'Economie nationale et du Commerce extérieur. Le projet de loi sur la protection des consommateurs a été déposé en 2010 à la chambre basse du Parlement, a-t-il rappelé.

Pour la révision à la baisse des prix des produits vivriers

Par ailleurs, M. Patrice Musoko Mbuyi a souligné que son association milite pour la revue à la baisse, des prix des produits de première nécessité, notamment le manioc, l'huile de palme et l'arachide.

Pour lui, les opérateurs économiques doivent respecter la législation économique en matière des bénéfices, dont la marge est fixée à 20% sur le prix de

vente. Toutefois, il a fustigé le comportement de certains opérateurs économiques qui dépassent cette marge pour la situer à 40%.

Les opérateurs économiques, a-t-il ajouté, doivent déclarer leurs structures des prix auprès des agents du ministère de l'Economie nationale pour permettre aux services de contrôle des prix de se rassurer de l'application correcte de la marge bénéficiaire.

L'Association des consommateurs de la RDC est une organisation de la promotion et de la défense des intérêts et des droits des consommateurs, rappelle-t-on. ACP

Au-delà de l'affaire Ne Muanda Nsemi

J'accuse le leadership Kongo

• Inutile d'indexer Antoine Ghonda et Modero Nsimba dans les malheurs qui arrivent à Zacharie Badiengila rattrapé plutôt par ses propres turpitudes...

Après son arrestation le 24 avril 2020, Zacharie Badiengila, mieux connu sous le nom Ne Muanda Nsemi, est présenté ces temps derniers en homme crédible, détenant toutes ses facultés sensorielles. « Considérant son cursus scolaire, Ne Muanda Nsemi a étudié les sciences exactes : Mathématiques, Physique et Chimie. C'est un licencié en Chimie. Un chimiste qui a écrit le Makongo qui est un livre de près de mille pages considéré comme le livre sacré de la Religion Bukongo, plus de 113 ouvrages en français, plus de 120 ouvrages en kikongo et plus de 3 300 dépliant appelés Kongo Dieto qui est son bulletin d'informations très prisé. Dans ses réflexions très originales, il aborde une variété des sujets tels que la spiritualité, l'histoire, la politique, la science, la littérature, l'économie, etc. C'est un écrivain d'une intelligence exceptionnelle », lit-on dans le profil mis sur les réseaux sociaux. Vrai ou faux ?

« JE N'ACCEPTÉ PAS QU'ON DISE QUE LES FRONTIÈRES COLONIALES SONT LA VOLONTÉ DE DIEU »

Retenons d'emblée le fait que de ses revendications connues, la première est l'autodétermination du Kongo Central couverte par la reconstitution du royaume Kongo.

Dans une interview accordée à Rfi le mercredi 5 mars 2008, parlant des frontières héritées de la colonisation, il déclare : « Nous revendiquons qu'on puisse abolir toutes les frontières coloniales en Afrique centrale et transformer toute l'Afrique centrale en un seul pays de type fédéral, parce que quand cela sera fait, les Bakongo qui sont en Angola, qui sont au Congo-Brazzaville et au sud Gabon seront réunifiés » ! Et d'ajouter, en s'inspirant du Kosovo : « Je n'accepte pas la position de l'Europe. Quand l'Europe trouve que face au massacre des Albanais du Kosovo, les Albanais du Kosovo – malmenés par les Serbes – ont droit d'avoir l'indépendance tandis qu'en Afrique, quand on malmène, on massacre une certaine communauté, celle-là n'a rien à dire ». Sa déduction est nette : « Je n'accepte pas qu'on dise que les frontières coloniales sont la volonté de Dieu et que les gens devraient se soumettre à ça ».

On ne peut aujourd'hui aborder l'affaire Ne Muanda Nsemi en banalisant ses convictions par rapport à la reconstitution du royaume Kongo, espace comprenant le Nord de l'Angola (avec le Cabinda, source principale du pétrole angolais), l'Ouest du Congo-Brazzaville (avec Pointe Noire, source principale du pétrole congo-brazzavillois) et l'Ouest du Gabon (avec Port Gentil, source principale du pétrole gabonais).

Quant au Kongo Central – zone géographique allant de Muanda (côte Atlantique) à Léopoldville (Kinshasa), il a pour écot certes le pétrole de Muanda, mais surtout le Grand Inga pour l'énergie électrique et l'eau douce de l'embouchure du fleuve Congo, ressource recherchée par tous les pays du monde en quête d'eau potable, entre autres

ceux de l'Afrique saharienne ainsi que du Proche et du Moyen Orient.

Le Kongo Central – relève d'ailleurs l'équipe de Charles Vanacker, Pol Mouzon et Guido Hendrickx à l'origine du projet « Emphytéose de Muanda » - est présenté en clé du développement de la RDCongo.

INTERETS FONDÉS SUR TROIS ENERGIES : PETROLE, ELECTRICITE ET EAU

Lorsqu'il s'était mis voici une douzaine d'années dans la logique de reconstituer le royaume Kongo, Zacharie Badiengila n'était pas sans savoir qu'il faisait une lecture étriquée des intérêts géostratégiques du monde sur cet espace. De gros intérêts, principalement occidentaux, et surtout américains et français, s'y bousculaient et continuent de l'être. Intérêts fondés sur trois énergies : pétrole, électricité et eau.

Bien plus, le royaume Kongo - contrairement à ce qu'on pense - n'a jamais eu sa capitale dans la province rdcongolaise du Kongo Central mais plutôt à Mbanza Kongo dans province angolaise du Zaïre. D'ailleurs, il n'y a pas que des intérêts occidentaux. La Chine de Xi Jinping et la Russie de Poutine ont des assises idéologiques tellement profondes au Congo-Brazzaville et en Angola qu'on en viendrait à les croire disposant des droits de préemption sur ces pays.

De deux choses alors l'une au moment où il proclamait l'autodétermination du Kongo Centrale confondue à la reconstitution du royaume Kongo : ou Zacharie Badiengila avait conscience de ces enjeux, ou pas du tout. Dans les deux cas, il avait entraîné l'élite Kongo dans une aventure dans issue, faisant redouter sa présence en Angola, au Congo-Brazzaville et au Gabon, et même faisant refermer devant elle les grandes portes des décideurs du monde. Sauf, bien entendu, les décideurs pro-balkanisation de l'Afrique.

LE DISCOURS DE ZACHARIE BADIENGILA Y TROUVE SON TERREAU

Probablement effrayé par les effets de son initiative osée, Zacharie Badiengila va remettre en exergue ses revendications relatives à la préservation de l'identité Kongo.

Il faut admettre à ce sujet que tous les régimes à se succéder à Kinshasa depuis Mobutu agissent de la même manière dans ce que les Ne Kongo considèrent comme une injustice : la minimisation de leur représentativité dans les institutions étatiques publiques, entendent :

1. les Institutions de la République et leurs cabinets (Président de la République, Assemblée nationale, Sénat, Gouvernement et Cours et Tribunaux) et 2. l'Administration publique (Fonction publique, Territoriale, Diplomatie, Justice, Armée, Police, Renseignements et Portefeuille).

« Convaincus » que la province du

Kongo Central est traitée en vache à lait de la République au même titre, d'ailleurs, que le Katanga et, à l'époque florissante du diamant, le Kasai, les Ne Kongo se retrouvent facilement dans le discours « indépendantiste » de Ne Muanda Nsemi.

Seulement voilà : le Kongo Central a un problème propre à tous les Etats fédérés, à tous les Départements ou à toutes les provinces constituant le « prolongement » de la capitale. En plus d'abriter les deux uniques ports « maritimes » du Congo (Matadi et Boma) par lesquels passent la bonne partie des importations et des exportations dont les recettes sont indispensables au fonctionnement de l'Etat (lisez Pouvoir central), et à l'instar de tous les ports du monde qui sont des entités cosmopolites, toutes les races, toutes les ethnies, toutes les tribus s'y retrouvent avec, évidemment, toutes les revendications politiques et sociales propres aux habitants des capitales, généralement acquies à l'Opposition.

En raison de sa position géographique et géostratégique, Kongo Central, en plus, est un intérêt hautement sécuritaire pour l'Autorité centrale. Tout Pouvoir qui s'installe à Kinshasa a conscience du fait que sa propre sécurité est tributaire de la prise de contrôle des provinces environnantes. D'où tendance, de la part des tenants du Pouvoir central, à confier le commandement de l'Appareil sécuritaire (Armée, Police et Renseignements) à des fidèles parmi les fidèles. Rares sont parmi ces derniers les Ne Kongo.

A l'appareil sécuritaire s'ajoute l'appareil économique. Dans les nominations intervenant dans le Portefeuille, les ressortissants du Kongo Central se comptent par les doigts d'une main.

Naturellement, le discours de Zacharie Badiengila y trouve son terreau.

LA NATURE A HORREUR DU VIDE

La question est cependant de savoir si, pour revendiquer, on a besoin d'une milice comme les sont les « makesa », organisation paramilitaire interdite à l'article 190 de la Constitution.

C'est ici que se justifie la citation selon laquelle « La force n'est pas dans l'intensité, mais dans la direction ». Quand on est en bonne position, on ne négocie pas avec des menaces. On négocie en posant le problème réel, et surtout en cherchant à convaincre l'interlocuteur qui détient la décision.

A cet effet, avouons-le : l'unique reproche qu'on fait à l'élite Kongo est celui du repli sur soi !

L'exemple éloquent est le rejet instantané du projet du pont à jeter sur le fleuve Congo entre Kinshasa et Brazzaville. Pendant qu'il conditionne son accord par le préalable de la construction du port en eaux profondes de Banana, le leadership Ne Kongo semble ne pas prendre conscience des évidences faisant que des provinces congolaises comme celles du Maïdombe, de l'ex-Equateur, de l'ex-Province Orientale, du Grand Kasai et du Grand Katanga tout comme des Etats comme la RCA, le Tchad

et le Soudan privés d'accès sur l'Atlantique en ont intensément besoin, eux ! Motif simple : ce n'est pas le port de Banana qui développerait ces provinces et ces Etats. Déjà, il n'y a même pas un bon chemin de fer ni une vraie route reliant ce port à Kinshasa et, de là, à l'Equateur avant d'atteindre la Province Orientale ainsi qu'au Kasai avant d'atteindre le Katanga. Mieux, Mbandaka est appelé à être un véritable hub pour la Centrafrique, le Tchad et le Soudan à l'étranger, et les provinces « fluviales » congolaises.

Qu'on le veuille ou pas, le Kongo Central n'a pas de poids devant le lobbying congolais, africain et international acquis à ce projet. Et à ce qu'on sache, aucune initiative Kongo n'est jusque-là envisagée dans le sens d'intégrer ce lobbying pour faire valoir le projet de Banana ayant le malheur d'être « coincé » entre les ports géants de l'Angola (Benguela-Lobito) et du Congo-Brazzaville (Pointe Noire).

La propension au repli sur soi propre au leadership Kongo avait même été observée lorsque l'équipe belge d'Emphytéose de Muanda « avait rendu public son projet en 2006. Au lieu d'approcher cette équipe pour en savoir plus, l'élite Ne Kongo - « menée » du bout du nez par un certain Zacharie Badiengila - l'avait carrément rejeté !

Finalement, on est en droit de se demander ce que veulent réellement les Ne Kongo.

On dirait que depuis la disparition de Joseph Kasa-Vubu, Edmond Nzeza Nlandu et autres Gaston Diomi Ndongala, il se pose dans l'Espace Kongo un problème sérieux de leadership.

La nature ayant horreur du vide, Zacharie Badiengila, alias Ne Muanda Nsemi, s'est découvert la vocation successorale en se proclamant Nlongi. Et étant donné que le MuKongo est réputé très spirituel, le gourou s'est vite installé dans sa tête jusqu'à mener en bateau toute une communauté dont, pourtant, l'intelligence, la sagesse, la droiture et la labueur furent fortement appréciées des puissances coloniales.

Dieu merci : l'imposture n'a pas longue vie. En réduisant ses revendications politiques à une affaire des sous avec mort d'hommes (réclamation de ses émoluments perçus par les siens sur base d'une procuration qu'il avait établie en bonne et due forme), Ne Muanda Nsemi termine son aventure comme il l'avait commencée sous Mobutu : la manipulation.

L'heure a certainement sonné pour l'avènement du véritable leadership Kongo, conscient des atouts de l'Espace Kongo et prêt à les négocier en interne et en externe pour l'intérêt premier des Ne Kongo, mais aussi de la communauté nationale et internationale.

Rien à s'ert, à l'instant, d'indexer qui que ce soit, comme on le fait avec Antoine Gonda et Modero Nsimba, pendant que c'est tout le leadership Kongo qui est mis à l'épreuve. Ou plutôt qui s'est mis à l'épreuve...

Omer Nsongo die Lema
@omernsongo
E-mail : omernsongo@gmail.com
Facebook : Omer Nsongo

Le Burundi, pays des miracles

Ne comptant officiellement que 15 cas de Covid 19 et un seul décès, le président du Burundi proclame fièrement que s'il est relativement épargné c'est parce que « son pays a placé Dieu au premier plan. » D'autres explications apparaissent cependant plus vraisemblables : la quasi absence de statistiques, l'âge moyen des habitants, largement en dessous de 50 ans, l'habitat dispersé sur les collines ainsi que la rupture presque totale avec la communauté internationale qui n'enverra aucun observateur aux élections prévues pour le 20 mai prochain.

La relative faiblesse de la pandémie n'est pas le seul miracle dont peut se targuer le Burundi. Il y en a d'autres, comme le fait que la campagne devant mener à un triple scrutin, au niveau communal, nation-

nal et présidentiel semble se dérouler calmement, même si les grands rassemblements de population font frémir les partisans de la distanciation sociale. Le troisième miracle, c'est que le président sortant Pierre Nkurunziza a annoncé qu'il ne se représenterait pas tandis que plusieurs figures de proue de son parti ont-elles aussi été écartées des listes. Qu'on en juge : le président de l'Assemblée nationale Pascal Nyabenda ne se représentera pas, pas plus que le président du Sénat, ni que Willy Nyamitwe, principal propagandiste de Nkurunziza et tuteur impénitent. Bien d'autres personnalités de premier plan sont absentes des listes électorales. Tout se passe comme si les anciens rebelles du CNDD FDD (un mouvement armé qui s'était créé durant l'exil en Tanzanie et n'est pas signataire des accords

d'Arusha) qui avaient décidé de partager le pouvoir en 2002 tenaient la promesse faite à l'époque de ne pas s'accrocher après une quinzaine d'années de règne... On a beau se montrer circonspect, sceptique, avancer que l'effacement de Pierre Nkurunziza pourrait n'être qu'une manœuvre, il n'empêche que la mise à l'écart de personnalités clés ne sont pas un phénomène fréquent dans la région...

Un autre « miracle » est le succès que recueille le principal candidat de l'opposition, Agathon Rwasa, dont le parti CNL (Conseil national des libertés) attire des foules impressionnantes. Ancien leader de la lutte armée, ayant jadis revendiqué le massacre de réfugiés tutsis congolais à Gatumba, Agathon Rwasa est lui aussi un combattant dont les hommes ont longtemps multiplié les attaques autour de Bujumbura. Aujourd'hui métamorphosé, il promeut

la paix et la réconciliation mais nul n'ose croire en ses chances de remporter le scrutin. Sauf miracle, un de plus. Ou coup d'Etat à la veille des élections, afin d'empêcher la redistribution des cartes...

En revanche, les habitants de Gatumba, la ville frontalière avec la RDC en face d'Uvira ont de sérieuses raisons de douter de quel miracle que ce soit : sortant de son lit, la rivière Ruzizi a dévasté la ville et fait plus de 28.000 sans abri. L'aide internationale ayant déserté le Burundi, ces déshérités vivent dans des conditions catastrophiques... Pas de miracle non plus pour un petit groupe de « Belgo Burundais » toujours bloqués à Bujumbura faute de transport ou de volonté politique, et auxquels, à toutes fins utiles, il a été demandé de prendre une carte du parti au pouvoir

Par Colette Braeckman

Nouvelle phase du déconfinement en Belgique: Voici les nouvelles mesures

La réunion de jeudi a commencé à 9 heures et dès le début de l'après-midi, Sophie Wilmès, entourée des ministres-présidents des Régions et Communautés, a annoncé les nouvelles mesures de la suite du déconfinement.

Contacts sociaux

Sophie Wilmès annonce un élargissement supplémentaire de nos contacts sociaux dès dimanche prochain. A l'heure actuelle, il est possible de voir deux autres personnes – toujours les mêmes – pour se promener à l'extérieur ou faire du sport.

A partir du 10 mai, chaque famille pourra accueillir 4 personnes, mais toujours les mêmes personnes, et dans un seul foyer. Les distances de sécurité devront être respectées, de préférence dans le jardin ou sur une terrasse. Une attention particulière doit être portée aux personnes âgées et plus fragiles.

«Je sais que cette solution ne remplace pas le bonheur de serrer ceux que l'on aime dans ses bras. Mais nous ne pouvons pas faire plus pour l'instant», déclare la Première ministre. «Le contrôle de ces règles est très compliqué mais nous comptons sur votre civisme et votre sens des responsabilités», ajoute Sophie Wilmès. «C'est comme si nous avions un contrat».

Réouverture des commerces

Comme prévu, les commerces rouvriront le lundi 11 mai. Cette réouverture devra se faire dans le respect des règles strictes, c'est-à-dire un seul client par 10 mètres carré et ce pendant 30 minutes maximum. Une exception est prévue pour les plus petits commerces.

Il est fortement recommandé de porter un masque dans les commerces. Il s'agit bien d'une recommandation, pas d'une obligation !

Les distances de sécurité devront être respectées.

Pour éviter tout effet de foule, les courses devront se faire seul. Néanmoins, un adulte peut être accompagné d'un enfant de moins de 18 ans. De même, les personnes qui ont besoin d'aide, pourront être accompagnées.

Les rassemblements restent interdits. Les autorités locales devront veiller au respect des distances de sécurité dans l'espace public. Ces autorités devront donc prendre les mesures nécessaires. «S'il y a du monde dans la rue ou au centre commercial auquel vous souhaitez vous rendre, faites demi-tour», insiste la Première ministre.

Transports en commun, marchés, Horeca, compétitions sportives

Concernant les transports en commun, Sophie Wilmès rappelle que leur utilisation «ne doit se faire que si vous n'avez aucune autre alternative». L'idée est de laisser leur accès aux personnes qui en ont le plus besoin.

RTBF



La Première ministre Sophie Wilmès - © POOL FRANCOIS LENOIR - BELGA

Les marchés restent interdits. Seuls les marchands ambulants isolés (alimentaires et non-alimentaires) pourront être autorisés, par les autorités locales et aux emplacements habituels.

Les cafés, les bars, les restaurants, les lieux festifs, récréatifs, culturels et touristiques resteront également fermés à ce stade.

Les compétitions sportives restent suspendues jusqu'au 31 juillet inclus.

«Restez chez vous et continuez le télétravail»

La Première ministre rappelle que durant cette phase, «les règles de base restent d'application : les déplacements doivent être limités, on reste à la maison, et le télétravail reste la norme».

Et la suite ?

La prochaine étape du déconfinement devrait intervenir le 18 mai. C'est à cette date que les écoles rouvriront en partie. D'ici-là, le Conseil national de sécurité examinera la possibilité d'une reprise des marchés, d'une réouverture des musées, des bibliothèques, des parcs zoologiques, d'une réouverture des salons de coiffure, l'élargissement du nombre de personnes présentes aux mariages et aux enterrements ou encore la reprise des entraînements sportifs à l'extérieur.

La question d'une excursion d'une journée, des séjours dans les secondes résidences ou dans les gîtes sera évoquée lors de la préparation de la phase 3, dont la date est estimée le 8 juin.

Bientôt un retour à la normale ?

La Première ministre appelle à la plus grande vigilance de tous et également à la plus grande discipline. «Je l'ai déjà dit : nous n'hésiterons pas à revenir en arrière si les circonstances l'y obligent. La santé est – et reste – notre première préoccupation. C'est elle qui nous guide à chaque instant».

A la fin de son allocution, Sophie Wilmès s'est voulu encourageante envers les citoyens : «Les efforts que vous avez consenti à faire depuis plusieurs semaines sont tout à fait exceptionnels. Mais si nous pouvons franchir une nouvelle étape dans le déconfinement aujourd'hui, c'est que vos efforts ont porté vos fruits. Un retour à une forme de normalité – et je dis bien 'une forme de normalité' – est à portée de main».

AFRIQUE DU SUD

Report de l'audience du procès de l'ex-président Jacob Zuma

À la tête de l'Afrique du Sud de 2009 à 2018, Jacob Zuma, 78 ans, est accusé depuis deux décennies d'avoir touché 4 millions de rands – environ 216 000 euros au cours actuel – de pots-de-vin de la société française Thales, dans le cadre d'un énorme contrat d'armement attribué en 1999. L'ancien chef de l'État et le groupe d'électronique ont toujours nié ces accusations. Depuis sa première mise en cause, Jacob Zuma a utilisé toutes les voies de recours juridiques possibles pour tenter d'obtenir l'annulation de ces poursuites.

Report retenu de concert par les parties

La semaine dernière, il avait toutefois annoncé qu'il renonçait à une ultime requête devant la Cour constitutionnelle, la plus haute juridiction du pays, ouvrant la voie à une nouvelle audience devant le tribunal de Pietermaritzburg (Nord-Est) le 6 mai. Le juge chargé du dossier a ordonné lundi le report de l'affaire «à cause du confinement



L'ex-président Zuma n'en a pas encore fini avec les poursuites judiciaires. © MICHELE SPATARI / POOL / AFP

anticoronavirus qui limite les déplacements et les audiences», a indiqué le parquet dans un communiqué. «Les parties sont tombées d'accord pour renvoyer le dossier au 23 juin 2020.» Pour rappel, Jacob Zuma a été poussé à la démission de la présidence sud-africaine en février 2018, emporté par les nombreux scandales de corruption qui ont terni son règne. (lepoint/AFP)

Coronavirus au Nigéria : des dizaines de décès non expliqués dans le nord



dein de l'hôpital, le Dr Abdullahi Umar Namadi, soulignant qu'ils n'étaient pas forcément atteints du coronavirus.

«Le gouvernement de Jigawa est inquiet de ces décès et a envoyé une équipe de cinq médecins pour enquêter sur la situation dans l'État», a fait savoir à l'AFP le Dr Mahmud Abdulwahab, qui dirige la commission d'enquête.

Ce mardi, son équipe a interrogé les familles des défunts pour tenter d'établir les causes de leur mort et mercredi, ils ont fait le tour des cimetières de la ville pour compter les personnes décédées récemment. «Nous souhaitons savoir si ce récent pic de mortalité est dû au Covid-19 ou pas», a affirmé le Dr Abdulwahab. «Mais à ce stade de l'enquête il est trop tôt pour tirer quelconque conclusion», a-t-il dit.

La population de l'État de Jigawa est estimée à 5 millions d'habitants, mais aucun recensement n'a été réalisé depuis de nombreuses années, dans cette région très reculée et pauvre, à la frontière avec le Niger. Seuls 39 cas de coronavirus y ont été officiellement recensés mais l'État ne dispose d'aucun laboratoire pour effectuer de tests. RTBF/AFP

Les autorités de l'État de Jigawa, dans le nord du Nigeria, ont annoncé ce mercredi enquêter sur des dizaines de décès survenus dans cette région très pauvre, quelques jours après que l'État voisin de Kano a attribué au coronavirus plusieurs dizaines de «morts mystérieuses».

«Une centaine de personnes sont mortes ces quatre derniers jours. La plupart des victimes étaient des hommes âgés entre 60 et 80 ans», a expliqué à l'AFP Adamu Danwawu, un résident du district d'Hadejia, dont un membre de la famille est décédé.

La majorité d'entre elles sont mortes ces quatre derniers jours à leur domicile et seulement treize des personnes malades ont été admises à l'hôpital.

«Les treize patients admis à l'hôpital présentaient de fortes fièvres», a indiqué un mé-

Les drones essaient au Maroc avec la pandémie de coronavirus

industriel dédié, un réseau de chercheurs mais aussi de pilotes agréés.

Des autorisations administratives restrictives ont longtemps limité les drones civils à quelques usages spécifiques, comme les tournages de cinéma, le traitement des surfaces agricoles, la surveillance des panneaux solaires ou les relevés cartographiques.

Des fêtes nocturnes entre voisins

Mais tout a changé avec l'apparition de la pandémie de Covid-19 : ces dernières semaines, les robots volants sont apparus dans plusieurs villes, où les autorités les utilisent

pour diffuser des messages d'alerte, détecter des mouvements suspects dans les rues ou débusquer des rassemblements illégaux sur les terrasses.

Les consignes strictes de confinement instaurées mi-mars ne sont en effet pas toujours respectées, la presse locale évoquant notamment des fêtes nocturnes entre voisins ou des prières collectives sur les toits, hors de portée des patrouilles de contrôle.

Si le Maroc utilise avant tout des engins importés de Chine, l'apparition de nouveaux besoins liés à la pandémie pousse au développement d'une production locale. «Il

y a une vraie demande», se réjouit Abderrahmane Krioual, le patron de Farasha, une start-up qui vient de lever des fonds pour développer à Rabat une ligne de production de drones de surveillance thermique et de pulvérisation de désinfectant.

En pointe dans le secteur, le département aéronautique de l'Université internationale de Rabat (UIR) a mis à disposition des pouvoirs publics son savoir-faire fin mars pour le déploiement de drones équipés de haut-parleurs ou de caméras infrarouge capables de détecter les mouvements nocturnes ou les températures des foules. «Quelques projets sont en cours avant généralisation dans tout le pays», explique Mohsine Bouya, directeur Valorisation et transfert à l'UIR. (avec Le Monde/AFP)

Coronavirus : les sept types de personnes qui déclenchent et propagent des fake news

Nous avons enquêté sur des centaines de fausses nouvelles durant la pandémie. Cela nous a permis de savoir qui se cache derrière la désinformation - et ce qui les motive.

Voici sept types de personnes qui créent et répandent des mensonges :

Le blagueur

Vous auriez peut-être espéré que personne ne se fasse berner par une note vocale sur WhatsApp affirmant que le gouvernement préparait une lasagne-party géante dans le stade de Wembley pour nourrir les Londoniens. Mais certaines personnes n'ont pas compris la plaisanterie.

Pour prendre un exemple un peu plus sérieux, un farceur a créé une capture d'écran d'un faux texte du gouvernement qui prétendait que le destinataire avait été condamné à une amende pour avoir quitté la maison trop souvent. Il a pensé qu'il serait amusant de faire peur aux personnes qui enfreignent les règles de confinement.

Après avoir encouragé ses followers à le partager sur Instagram, il a trouvé le chemin des groupes Facebook locaux, où il a été posté par des résidents inquiets, dont certains l'ont pris au sérieux.

«Je ne voulais pas vraiment semer la panique», dit le farceur, qui ne voulait pas nous donner son vrai nom. «Mais s'ils croient à une capture d'écran vue sur les réseaux sociaux, ils doivent en quelque sorte réévaluer la façon dont ils consomment l'information sur Internet».

L'escroc

D'autres faux textes prétendant provenir du gouvernement ou des autorités locales ont été générés par des escrocs cherchant à tirer profit de la pandémie.

L'une de ces escroqueries a fait l'objet d'une enquête de l'association caritative Full Fact en mars dernier. Elle prétendait que le gouvernement offrait aux gens des aides

financières et demandait des coordonnées bancaires.

Des photos du texte de l'arnaque ont été partagées sur Facebook. Comme il a circulé par SMS, il est difficile de savoir qui était derrière tout ça.

Les escrocs ont commencé à utiliser de fausses nouvelles sur le virus pour gagner de l'argent dès février, avec des courriels suggérant aux gens de «cliquer pour une liste de remèdes contre le coronavirus» ou suggérant qu'ils avaient droit à un remboursement d'impôt en raison de l'épidémie.

Le politicien

La désinformation ne vient pas seulement des recoins sombres de l'internet.

La semaine dernière, le président Donald Trump s'est demandé si l'exposition du corps des patients aux rayons UV ou l'injection d'eau de javel pouvaient aider à traiter le coronavirus. Il échafaudait des hypothèses et parlait hors contexte.

Il a ensuite affirmé que les commentaires étaient sarcastiques. Mais cela n'a pas empêché les gens de téléphoner à des lignes d'assistance pour demander s'ils pouvaient se soigner avec un désinfectant.

Il n'y a pas que le président américain. Un porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères a avancé l'idée que Covid-19 aurait pu être amené à Wuhan par l'armée américaine. Les théories de complot sur l'épidémie ont fait l'objet d'émissions aux heures de grande écoute à la télévision d'État russe et sur des comptes Twitter pro-Kremlin.

Les adeptes de la théorie du complot

Toute l'incertitude qui entoure le virus a créé un terrain propice aux théories du complot.

Une fausse information d'origine obscure affirmant que le premier volontaire

ayant participé à un essai de vaccin au Royaume-Uni était mort a circulé dans de nombreux groupes Facebook anti-vaccination et pro théorie du complot. C'était une pure invention.

Les interviews de David Icke sur YouTube, qui ont depuis été supprimées, ont également colporté de fausses accusations selon lesquelles la 5G est liée au coronavirus. M. Icke est également apparu sur une chaîne de télévision londonienne, dont il a été constaté qu'elle avait enfreint les normes de diffusion du Royaume-Uni. Sa page Facebook a ensuite été retirée, selon la société, pour avoir publié «des informations erronées sur la santé qui pourraient causer des dommages physiques».

Les théories du complot ont conduit à des dizaines d'attaques sur les antennes 5G.

Les connaisseurs

Parfois, la désinformation semble provenir d'une source digne de confiance - un médecin, un professeur ou un employé de l'hôpital.

Mais souvent, l'«initié» n'en est pas réellement un.

Une femme de Crawley, dans le West Sussex, a été à l'origine d'une note vocale provoquant la panique qui prédisait des milliers de morts de coronavirus - un chiffre totalement infondé - chez des personnes jeunes en bonne santé. Elle prétendait avoir des informations privilégiées grâce à son travail dans un service d'ambulance.

Elle n'a pas répondu à nos demandes d'interviews ni fourni de preuve de son travail, de sorte que nous ne savons pas si elle travaille réellement dans le domaine de la santé. Mais nous savons que les affirmations contenues dans sa note vocale n'étaient pas vraies.

Le membre de famille

Cette note vocale alarmante et bien

d'autres sont devenues virales parce qu'elles ont inquiété les gens, qui ont ensuite partagé les messages avec leurs amis et leur famille.

Danielle Baker, une mère de quatre enfants de l'Essex, a notamment transmis une note sur la messagerie Facebook «au cas où ce serait vrai».

«Au début, j'étais un peu méfiante parce que c'était envoyé par une dame que je ne connaissais pas», dit-elle. «Je l'ai fait suivre parce que ma sœur et moi avons des bébés du même âge et des enfants plus âgés, et que nous sommes tous exposés à des risques élevés dans nos foyers».

Ils essaient d'être utiles et ils pensent faire quelque chose de positif. Mais, bien sûr, cela ne rend pas les messages qu'ils transmettent vrais.

La célébrité

Ce n'est pas seulement votre mère ou votre oncle.

Les célébrités ont contribué à ce que de fausses allégations se répandent.

Le chanteur M.I.A. et l'acteur Woody Harrelson sont parmi ceux qui ont fait la promotion de la théorie du coronavirus 5G auprès de leurs centaines de milliers de followers sur les réseaux sociaux.

Un récent rapport de l'Institut Reuters a révélé que les célébrités jouent un rôle clé dans la diffusion de fausses informations en ligne.

Certaines disposent également d'énormes plateformes sur les médias traditionnels. Eamonn Holmes a été critiqué pour avoir donné l'impression d'accorder un certain crédit aux théoriciens du complot 5G dans l'émission This Morning sur ITV.

«Ce que je n'accepte pas, c'est que les médias traditionnels clament immédiatement que ce n'est pas vrai alors qu'ils ne savent pas que c'est faux», a-t-il déclaré. M. Holmes s'est ensuite excusé et l'Ofcom a «donné des conseils» à ITV, jugeant les commentaires «déplacés».

Marianna Spring

L'incroyable situation des patients de Covid-19 en RDC

Dépouille qui traîne, retard des résultats, problèmes d'argent : la prise en charge des malades de Covid-19 en République démocratique du Congo s'enlise de plus en plus.

Une vidéo a fini par fuiter ce lundi 04 mai sur les réseaux sociaux. Des patients atteints du Coronavirus se plaignent de la mauvaise prise en charge. Ils sont à l'hôpital du Cinquantenaire à Kinshasa. Un des hôpitaux privés choisis par les autorités pour y faire soigner des malades. « Nous avons fait plus de 32 jours ici. On n'est toujours pas libéré. On nous mélange avec d'autres malades et nos tests n'arrivent toujours pas », affirme une dame face à la caméra.

Les autorités de cet hôpital issu d'un partenariat public-privé n'ont pas voulu réagir. « Nous vous prions de passer demain dans la journée à l'hôpital. Nous répondrons alors à toutes vos préoccupations », lance un dirigeant.

Toutefois, plusieurs sources, parmi des médecins de l'Hôpital du Cinquantenaire confirment les faits. D'autant plus que cette vidéo n'est pas la première issue des centres d'internement des patients de Covid-19. Le mois dernier, plusieurs avaient même quitté de force leurs quarantaines, avant de revenir à l'issue des négociations.

Mais un médecin du Cinquantenaire s'est confié à POLITICO.CD.

« Il y a des vérités que vous devriez savoir. D'abord, la procédure. Quand un patient termine ses douze jours de traitement, on lui fait passer un premier test. Et si celui-ci est négatif, on doit le placer dans un autre compartiment à l'étage, où un deuxième test lui est administré. Et si ce deuxième test est négatif, alors il est certifié guéri et libéré », explique le médecin qui a requis l'anonymat.

« Cependant, il y a un couac. 26 patients sont bloqués. Ils attendent les résultats de leurs premiers tests depuis 12 jours. L'INRB ne nous a toujours pas communiqué les résultats. Face à cette situation, nous ne pouvons pas les sortir

et les placer dans le compartiment supérieur, d'autant plus qu'on ignore s'ils sont guéris ou pas », ajoute-t-il.

POLITICO.CD n'a pas pu joindre l'INRB pour recueillir leur réaction à ce sujet. Cependant, le seul centre de dépistage de cas de Coronavirus en RDC a des capacités limitées. Au début, ce centre développé grâce à un don du Japon, ne pouvait effectuer que 50 tests par jour. Il a néanmoins augmenté ses capacités qui se situent autour de 200.

L'Hôpital du Cinquantenaire n'est pas le seul à connaître des soucis. Aux Cliniques Universitaires de Kinshasa, les médecins qui exercent dans la cellule de riposte contre le Covid-19 menacent d'aller en grève. Ils se disent impayés. Comme eux, une équipe envoyée en province, notamment à Matadi, a affirmé n'avoir pas reçu de salaire, ni de logement.

A l'Hôpital du Cinquantenaire, la direction a confié à POLITICO.CD la semaine dernière qu'elle n'a pas reçu les fonds qui devraient venir de l'Etat. « Nous payons tout avec l'argent de

l'Hôpital : le traitement, les équipements et même l'alimentation des malades », nous a confié un dirigeant de cet hôpital. Des propos attestés dans une vidéo où un malade dénonce par ailleurs cette absence de moyens.

Il faut ajouter à cela, des couacs dans le fonctionnement. Fait macabre, révèle un patient de Covid-19 à l'Hôpital du Cinquantenaire, un malade décédé depuis cet après-midi aux alentours de 15 heures, est laissé pour compte, dans l'attente des équipes de la croix rouge. « C'est depuis 16 heures qu'on attend que la Croix-Rouge vienne récupérer la dépouille et désinfecter les lieux. Après avoir promis qu'ils allaient venir, ils ont appelé vers 20 heures pour dire qu'ils ont connu un problème avec leur ambulance, ils ne viendront que demain », explique ce patient atteint de la maladie.

Le ministre de la Santé, le Docteur Eteni Londongo n'a pas répondu aux appels de POLITICO.CD, tout comme le Docteur Jean-Jacques Muyembe, en charge de la riposte.

politico.cd

Clubs congolais aux prochaines compétitions de la CAF

FECOFA: classement partiel ou celui de la phase aller ?

Le championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot) se poursuivra ou pas ? En tout cas, il appartient désormais à la Fédération Congolaise de Football Association (FECOFA) de fixer l'opinion. Et pour ce faire, les dirigeants du football congolais ont juste 48 heures conformément à l'échéance fixée par la Confédération Africaine de Football (CAF) au mardi 5 mai à minuit. Irisfootball.com a joint le vice-président de la Fecofa, Théo

Binamungu. « La décision de la FECOFA par rapport à l'inscription des équipes qui iront disputer les prochaines compétitions interclubs de la CAF viendra en temps et en heure... dans le délai normal. Et ça sera une décision responsable et réfléchi », a-t-il confié le dimanche 03 mai 2020. Mazembe, V.Club, Dcmp et Maniema Union ou bien Mazembe, Groupe Bazano, Maniema Union et DCMP ?

La FECOFA a plusieurs possibilités devant elle pour opé-

rer ce choix. Il s'agit d'abord de tenir compte du classement partiel. Dommage que les clubs en compétition n'ont pas joué le même nombre de matchs.

Deuxième hypothèse, se baser rien que sur le classement de la phase aller. Là aussi, tous n'ont pas joué le même nombre de matchs. La rencontre Maniema Union contre DCMP s'est finalement jouée après que les autres clubs avaient commencé les matches retour.

avec Cédric Sadiki Mbala

Coronavirus : la crise fait baisser la valeur de Kylian Mbappé et Neymar

La crise liée à la pandémie de coronavirus aura un véritable impact sur le football, plus particulièrement sur le mercato. Les économistes étaient nombreux à assurer que les transferts aux montants à neuf chiffres seraient de plus en plus rares. Et une étude réalisée par le cabinet KPMG va dans ce sens. Celle-ci, relayée par le quotidien belge *La Dernière Heure*, présente les estimations de la baisse de la valeur des joueurs dans les grands championnats européens.

Les stars du PSG ne sont pas épargnées. Kylian Mbappé et Neymar ont vu leur valeur marchande considérablement baisser. Une réduction estimée respectivement à 21,5% et 21,7%. Cela est dû à l'arrêt de la saison de la Ligue 1 alors qu'en cas de reprise du football français, leur valeur aurait baissé de 13%. D'après les



L'accolade entre Kylian Mbappé et Neymar © Maxppp

estimations de l'étude, Kylian Mbappé vaudrait désormais entre 177 M€ et 188 M€ au lieu de 225 M€. Celui qui a été transféré au PSG pour 222 M€ en 2017 voit lui sa valeur se situer entre 137 M€ et 149 M€ au lieu de 175 M€. Des

prix qui restent tout de même très élevés. En raison de la crise, le PSG pourrait être amené à conserver ces deux éléments offensifs cet été, les clubs n'ayant pas les liquidités suffisantes dans ces deux dossiers. footmercato

Rien ne va plus entre le FC Barcelone et Ivan Rakitic

Devenu remplaçant de luxe au FC Barcelone Ivan Rakitic est un caillou dans la chaussure de Josep Maria Bartomeu. Lié aux Blaugranas jusqu'en 2021, le milieu de terrain âgé de 32 ans est poussé vers la sortie par ses dirigeants depuis plusieurs mois. Jouissant encore d'une petite cote sur le marché, le vice-champion du monde 2018 est considéré par son club comme un élément indésirable pouvant rapporter quelques deniers. Mais à chaque fois, Rakitic rembarre ses courtisans. L'Inter Milan, le Paris Saint-Germain, la Juventus ou encore Tottenham : la liste des prétendants ne manquait pourtant pas de charme.



Pas suffisant toutefois pour convaincre le natif de Rheinfelden d'accepter le rôle de pion du mercato de s'asseoir sur sa dernière année de contrat en Catalogne. Le mois dernier, le numéro 4

du Barça avait d'ailleurs été clair sur ses intentions. « Je ne suis pas un sac de pommes de terre. Je déciderai de mon avenir. Je veux être là où je suis valorisé. S'ils sont ravis tant mieux, sinon peu importe, c'est moi qui déciderai. » Depuis, les relations entre le joueur et son club ne cessent de se détériorer selon *Sport*.

Le journal catalan annonce une « rupture totale » entre les deux parties. Vexé de ne jamais avoir vu arriver l'offre de prolongation promise par Bartomeu en 2018, Rakitic est déterminé à rendre la pareille. Sa tactique est simple et connue : honorer son contrat jusqu'à son terme pour pouvoir ensuite partir librement en 2021 et négocier avec le club de son choix l'un de ses derniers contrats. Sans oublier une belle prime à la signature. Un plan qui agace fortement le Barça, les Culés ne comprenant pas pourquoi leur milieu s'obstine de cette manière. La raison est simple : Rakitic ne veut entendre parler que d'un retour à Séville. Et vu le contexte actuel et les finances moins larges des Andalous, un retour sans indemnité de transfert à payer est le scénario idéal pour le joueur et la formation nervionense. footmercato

OM : les joueurs tous négatifs au Covid-19

Même si la Ligue de Football Professionnel (LFP) a mis fin à la saison 2019-2020 jeudi dernier, le monde du football n'est pas totalement à l'arrêt. Du côté de l'Olympique de Marseille, des tests pour le coronavirus ont été effectués sur les joueurs en ce début de semaine, comme le rapporte *RMC Sport*.

Et le média français précise que tous les résultats sont négatifs. Aucun joueur de l'Olympique de Marseille n'a donc le coronavirus actuellement. Une bonne nouvelle pour les Phocéens, qui ont profité de ce moment au Centre Robert Louis-Dreyfus pour effectuer quelques tests physiques.

Bolasie : fin de parcours au Sporting de Lisbonne

Le Sporting Club de Lisbonne a décidé de mettre fin au contrat en prêt de Yannick Yala Bolasie qui le liait par le Club Anglais d'Everton.

Les deux équipes auraient déjà négocié et trouvé un accord de sa libération dès la fin de la période de trêve forcée due au coronavirus.

Selon Jwitar Khalid, l'agent de Bolasie cité par le quotidien portugais record « *les discussions avec le Sporting n'avanceront pas. Alors, le joueur va devoir rentrer à Everton* », a indiqué l'agent.

Du reste, le retour précipité de l'international congolais fait suite à son bilan jugé très moyen

depuis son arrivée avec à son compte 2 buts et 5 passes décisives en 25 matches livrés.

Depuis plus d'une année, le Léopard Yannick Yala Bolasie est à la recherche de ses marques de haut niveau après sa blessure aux ligaments croisés de genou en 2016 qui lui a privé de la Can 2017.

Signalons que le club Portugais de Sporting de Lisbonne a décidé de se séparer du canonier congolais avant la fin période de son prêt prévue le 30 juin 2020.

Une suite difficile pour Bolasie, entretemps il est obligé de rejoindre les Toffees d'Everton grâce à son contrat qui court jusqu'en 2021.

Avec John Kabessa K.

Côte d'Ivoire : Yaya Touré soutient Didier Drogba

Malgré leurs différends passés, Yaya Touré a apporté un soutien sans faille à Didier Drogba, en campagne pour la présidence de la Fédération ivoirienne de football.

« Je soutiens Didier Drogba. Je veux qu'il gagne cette élection, a répondu Yaya Touré, au cours d'un dialogue sur *Instagram* avec Copa Barry, l'ancien portier des Eléphants. Voir Didier sur le fauteuil de président de la FIF, ce serait un bonheur. Aujourd'hui, on est dans le changement. (...) Je ne dis pas qu'il réussira demain ou après-demain ! Mais s'il est élu il aura quatre ans pour aider, pour apporter son expertise. Parce que je pense que Drogba a suivi des cours pour gérer une Fédération, pour administrer un club. Il faut que les gens lui donnent sa chance. (...) Aujourd'hui, il y a une personne comme Didier qui connaît beaucoup de choses, beaucoup de personnes, qui a un carnet d'adresses bien fourni. Il peut décanter beaucoup de situations. »

« Que tous les joueurs le soutiennent »

Pour Yaya Touré, l'heure



d'une nouvelle ère est venue pour les Fédérations africaines, et Didier Drogba est la personne indiquée pour incarner ce changement. « Cela fait dix ou douze ans que nous avons quitté la Côte d'Ivoire, mais les choses sont toujours pareilles. Et l'idée d'amener Didier là-bas (à la présidence de la FIF) est une très bonne chose. Je veux que tous les joueurs le soutiennent. C'est vrai que des choses ont été dites et que les gens ont leur opinion et chacun est libre de penser ce qu'il veut penser. Mais s'ils veulent ce changement (ils doivent le soutenir) », a conclu l'ancien de Manchester City. Si le champion d'Afrique 2015 ne fait pas partie des votants, son avis compte, a fortiori après que d'autres grands anciens, à l'image de Didier Zokora, se soient prononcés contre la candidature Drogba.

Peguy Luyindula promu directeur sportif de Dijon en France



Naturalisé français, le congolais Peguy Luyindula est devenu directeur sportif de Dijon en Ligue 1 française, Club où évolue un autre Congolais, le latéral gauche Glody Ngonda.

Ancien joueur du club français Paris Saint-Germain, Peguy Luyindula occupait le poste de conseiller stratégique du président de Dijon Olivier Delcourt avant d'être officiellement nommé directeur sportif le lundi 4 mai 2020.

À savoir, P. Luyindula est promu à ce poste suite au dé-

part du responsable de la cellule de recrutement du club francilien, Sébastien Larcier.

Le président de Dijon Olivier Delcourt affirme que « *Son expérience, son expertise et son réseau vont nous aider à franchir un cap et à pérenniser le club au plus haut niveau* ».

Passé par les plus grands clubs de la France dont l'Olympique Lyonnais et Marseille avant de rejoindre le PSG, Peguy Luyindula aura la charge de définir et de mettre en oeuvre la politique sportive dans l'ensemble des entités du DFCO : il s'agit du groupe professionnel où se trouve Glody Ngonda, la formation et la sélection féminine. Il assurera ensuite le suivi avec les différents responsables de ces entités.

Autre recommandation, le natif de Kinshasa doit construire une cellule de recrutement.

Auteur de 6 sélections avec la France et 1 but, au détriment des Léopards de la République démocratique Congo, Peguy Luyindula a raccroché ses crampons en 2014 après un court passage aux États-Unis avec les Red Bulls de New York.

avec Théo Liko

Top Congo l'a annoncé

Moïse Katumbi inaugure la salle de réanimation moderne de Kashobwe

Le président du parti Ensemble pour la République, Moïse Katumbi Chapwe vient de doter l'hôpital du village Kashobwe d'une salle de réanimation bien équipée et au standard requis. La salle qui se prête à recevoir éventuellement des malades du covid-19 compte plusieurs respirateurs classiques.

C'est en l'espace de deux mois que le Chairman de TP Mazembe a réussi la rénovation préventive de cette salle destinée, on ne le dira jamais assez, à faciliter la prise en charge des malades en cas de contamination par le Covid-19.

Cette salle de réanimation vient donc de compléter la salle d'opération que le mécène congolais a construite dans ce même hôpital à ses propres frais.

Selon le médecin chef de zone



de santé de Kashobwe, dr Gabriel Songa Songa, ce trois respirateurs qui sont déjà opérationnels. D'autres dont la commande avait été passée, arrivent dans les prochains jours.

Faisant bien les choses, Moïse Katumbi a envoyé un médecin et

une infirmière à Lubumbashi pour une remise à niveau relative à la manipulation et à l'utilisation du nouveau matériel. De retour, les deux agents sont entrain de

former sur place leurs collègues.

Selon Songa Songa, chaque lit est équipé d'un concentrateur d'oxygène.

Concomitamment à cet investissement, les autorités sanitaires s'appuient aussi sur les médias locaux pour sensibiliser les masses sur les mesures barrière contre le covid-19. LR



En visite dans les hôpitaux désignés

F. Tshisekedi remet des certificats de guérison à 16 anciens patients de COVID-19

Le Président de la République, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo a procédé, jeudi, par l'entremise du ministre de la Santé, Eteni Longondo, à la remise de certificats médicaux de guérison à 16 patients atteints de COVID-19, internés à la Clinique Ngaliema. Le chef de l'État, qui s'est fait accompagner par son épouse, Denise Nyakeru Tshisekedi, a été accueilli à son arrivée par le Dr Kongo Minga, médecin directeur.

Ce dernier lui a ensuite fourni des explications sur la manière dont sont pris en charge les malades atteints du COVID-19 dans cette formation médicale. Selon ce dernier, la Clinique Ngaliema est la toute première formation médicale du pays à avoir enregistré le premier cas de cette maladie mortelle, ajoutant que de nos jours, la Clinique Ngaliema a déjà enregistré 113 malades de COVID-19, dont quarante sont sortis guéris. 16 de ces patients, testés tous négatifs, vont quitter l'hôpital sans risque de contaminer leurs voisins dans leurs milieux sociaux, a dit le médecin directeur.

Le Chef de l'État a ensuite bénéficié des témoignages de deux patients complètement rétablis de cette pandémie mortelle qu'est COVID-19, qui lui ont remercié pour son implication dans la lutte contre cette maladie, grâce aux moyens mis à la disposition de cet hôpital pour leur prise en charge de manière efficace jusqu'à leur rétablissement total.

Le ministre de la Santé, qui était dans la suite du Chef de l'État, a, à cette occasion, lancé un appel pressant à la population afin que chacun de nos concitoyens observe de manière stricte les mesures barrières contre le COVID-19 pour mieux se protéger et protéger les autres.

Inauguration d'un centre de prise en charge

Le couple présidentiel s'est ensuite rendu au Centre médical de Kinshasa (CMK), dans la commune de la Gombe, où il a procédé à l'inauguration d'un centre de prise en charge des malades infectés de la pandémie de Coronavirus. Il a été reçu, à cette formation médicale par le Dr Rodolf, médecin directeur de cette formation médicale, qui après les mots de bienvenue, a fait visiter au couple présidentiel, le pavillon de cet hôpital, d'une capacité de 60 lits, où seront internés les malades atteints de COVID-19. Le Couple présidentiel s'est ensuite rendu à l'Institut national de recherche biomédicale (INRB), où il a été accueilli par le Dr Jean-Jacques Muyembe-Tamfum, coordonnateur du comité multisectoriel de lutte contre Coronavirus. C'est à l'INRB que sont réceptionnés analyses tous les échantillons prélevés sur des cas suspects de COVID-19. Le couple présidentiel a visité, à l'INRB, la salle de formation pratique de biologie et le nouveau laboratoire P3. LR/ACP

